

LE FFS REJETTE LES LÉGISLATIVES ANTICIPÉES DU 12 JUIN

Au bout du forcing des militants ! P. 3

CRÉSUS

QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Lutte contre le Covid-19

364 800 doses du vaccin AstraZeneca réceptionnées

Page 5

BOUKADOUM APPELLE À DES NÉGOCIATIONS «SÉRIEUSES» RASD-MAROC

Sans plus attendre l'ONU...



Pour les observateurs avertis, il s'agit pour l'Algérie de promouvoir une solution dans la transparence et le droit international sous supervision onusienne contre des manœuvres de lobbying en cours qui ne feront que retarder un processus de décolonisation inéluctable.
Lire page 3



LA DIRECTION DU PT «ÉVINCÉE» SUITE À UN «MOUVEMENT DE REDRESSEMENT»

Louisa Hanoune et son parti dans la tourmente

PAGE 2

Coupe de la CAF
L'ESS et la JSK à rude épreuve P. 14

Elles seront installées dans des pays africains
Les banques publiques ouvriront des succursales P. 6

EN PRÉVISION DU MOIS DE RAMADHAN

Importation de 2 500 tonnes de viandes rouges d'Espagne

Page 5



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Dimanche 4 avril 2021 ■ 7^{ème} année n°606 ■ Prix 20 DA ■ Étranger 1 euro

LA DIRECTION DU PT «ÉVINÉE» SUITE À UN «MOUVEMENT DE REDRESSEMENT»

Louisa Hanoune et son Parti des travailleurs dans la tourmente

« Ni la prison des années 1980, ni les neuf mois et un jour de prison purgés en 2019, ni le nombre de mouvements de redressement lancés contre le PT du temps de Bouteflika ne sont en mesure de me démonter ». Parole d'une passionaria, Louisa Hanoune en l'occurrence, décidée à ne pas se laisser déposséder de son parti, le Parti des travailleurs, qu'elle dirige, depuis 31 ans, d'une main de fer.



Hier, dans une vidéo postée sur internet, la secrétaire générale du Parti des travailleurs réagissait, vivement, à ce qu'elle qualifie d'« opération criminelle » ayant ciblé, mercredi dernier, son parti dont les positions vis-à-vis des élections du 12 juin, semblent avoir déplu au plus haut point. Dans la vidéo, tournée au siège du parti à El Harrach, Louisa Hanoune raconte, non sans véhémence, les actes du « redressement », vieille pratique du système politique national visant, via des « coups d'état scientifiques », à renverser les directions des partis et organisations réfractaires. Elle y décrit le contexte de la « réunion publique » du Mazafran (Hôtel), d'hier, des « opposants » à la ligne du secrétariat permanent (incarnée par Louisa Hanoune). Une « réunion », étrangement autorisée par la wilaya d'Alger qui a vite fait de tourner en une assemblée électorale. Un secrétariat intérimaire a été désigné à l'issue de cette réunion et s'est donné comme tâche de préparer le prochain congrès électif du PT. « C'est une opération totalement étrangère au parti et fomentée par un ramassis d'individus qui n'ont aucun

lien avec le Parti des travailleurs », dit-elle. Dans leur écrasante majorité, dit-elle, ceux qui ont pris part à cette réunion et ceux qui l'ont préparée, ne sont pas affiliés au Parti des travailleurs. « Certains émargent même chez d'autres partis ». Louisa Hanoune s'interroge sur « l'impassibilité » et/ou la complicité des services de l'Etat, sur les tenants et aboutissants de cet énième « complot » et n'hésite pas à le lier aux positions autonomes de son parti, développant une critique véhémente du pouvoir naissant du président Tebboune : « Les exécutants de cette opération criminelle répondent-ils à des injonctions de cette partie ou de l'autre, parce qu'on ne peut, pour le moment, accuser qui que ce soit. Eux-mêmes (les exécutants) prétendent qu'ils sont « soustenus », qu'on leur a promis un « bon quota » de sièges (parlement). « Anomalie système » dans un paysage politique national labouré profond par le patriarcat et dominé par le « mâle » absolu, Louisa Hanoune, « seule » femme politique dans un monde rêche exclu-

sivement habité par les « Hommes », fait figure d'exception. Une exception dans « l'exception algérienne » ! « Louisa Hanoune est le seul homme politique en Algérie », dit Cheikh Ali Benhadj, le numéro II du Front islamique du salut qu'elle défendra sans faille durant les années 1990. Trotskyiste (soufie), militante anticapitaliste, anti-impérialiste convaincue, féministe pionnière, internationaliste chevillée aux causes justes du prolétariat mondial, la secrétaire générale du Parti des travailleurs arbore une existence, un parcours et un positionnement défiant les lois des pesanteurs et quantique algériennes. De paria (des régimes Boumediène/Chadli) à passionaria des luttes ouvrières, des masses populaires exploitées, la Dolorès Ibarruri bien de chez nous, a frayé le long des tribunaux et cachots de la dictature, avant de fréquenter, assidument les alcôves des « décideurs », la cour du Roi Boutef, avec qui elle a souffert un compagnonnage long de 20 ans. Un destin hors normes, aussi fabuleux que tragique. Ce 9 mai

2019, d'un pas alerte, elle gravit, une à une les hautes marches du tribunal militaire de Blida. Les caméras étaient là, en embuscade, immortalisant la scène du rite sacrificiel offert par la haute hiérarchie militaire au Dieu Hirak. Cheveux en bataille, sac en bandoulière, Louisa Hanoune devait se préfigurer la suite qui l'attendait : un énième retour à la case « prison ». En la matière, l'égérie de l'extrême gauche, « patronne » de son Parti des travailleurs - qu'elle dirigea d'une main de fer depuis 1991 -, est une récidiviste notoire. Elle avait déjà « deux séjours » au compteur passés dans les prisons du régime Chadli. En décembre 1983, elle est arrêtée à Annaba, sa ville d'adoption, après une diffusion de tracts de son organisation clandestine, l'OST, l'Organisation socialiste des travailleurs fondée en 1980 par Mustapha Ben Mohamed, le parrain, mentor et recruteur de Louisa Hanoune. Militant trotskiste de la « 4e Internationale », dans sa déclinaison lambertiste, Mustapha Benmohamed (décédé en 2013) est aussi militant indépendantiste MNA (Mouvement national algérien de Messali Hadj) et cadre syndical de l'USTO, la rivale de l'UGTA. C'est lui, avec Lambert qui fédérera au sein d'un comité des liaisons, une partie des trotskystes algériens et de France, sous la coupe de l'OCI, l'Organisation communiste internationale. Condamnée par la cour de Sûreté de l'Etat, Louisa Hanoune passera six mois en prison avant de bénéficier d'une grâce amnistiante. En 1988, dans le brouhaha de la révolte du pain, elle est de nouveau incarcérée pour avoir dénoncé la torture pratiquée par l'armée et les services de sécurité sur les manifestants. Authentique, Louisa Hanoune n'a pas usurpé son parcours de militante racée. Elle a été de toutes les luttes et depuis les années 1970, dans le mouvement étudiant, à la faculté de droit de Annaba où elle se forge ses premières armes. Puis à l'université d'Alger, au sein de l'OST clandestine qu'elle intégrera. Son credo était la redistribution de la richesse nationale, justice sociale, les libertés démocratiques, le respect de la souveraineté populaire.

M. Aziri

ESTIMANT QUE LE CHANGEMENT EST TRIBUTAIRE DU RESPECT DE LA VOLONTÉ POPULAIRE

Le MSP met en garde contre les tentatives de fraude

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP) Abderrezak Makri a considéré samedi à M'sila que le changement « est tributaire du respect de la volonté populaire » lors des prochaines échéances électorales. Intervenant lors d'une rencontre avec les cadres de son parti, M. Makri a affirmé que « le respect (de la volonté populaire) contribuera à mettre sur pied les piliers de l'Algérie de l'avenir comme le souhaite le peuple algérien ». Le président du MSP a, dans ce sens, expliqué que « le respect de la volonté populaire, par la tenue d'élections honnêtes et transparentes, permettra au pays de lutter contre de multiples fléaux comme la corruption, notamment ». M. Makri a toutefois mis en garde contre les effets des « tentatives de fraude et de création d'une classe politique d'en haut comme cela se produisait à chaque fois », qualifiant cela de « dangereuse aventure et de trahison envers le pays » pouvant conduire, selon lui, à « son effondrement ». Enfin, M. Makri a soutenu que « le Hirak n'a pas réalisé tous ses objectifs, mais parmi ses acquis figurent l'interruption du cinquième mandat et la dénonciation de la corruption et des corrompus, assurant que l'objectif principal demeure le « parachèvement de la volonté populaire ».

Synthèse R. N.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

El-Islah table sur une participation « efficace »

Le président du Mouvement El-Islah, Filali Ghouini, a affirmé hier à Alger lors d'une rencontre d'encadrement du bureau d'Alger, que la participation du parti aux législatives, prévues le 12 juin prochain, sera « efficace », soulignant que ce dernier ne ménagera aucun effort en vue de la réussite de ce rendez-vous électoral « partant de son attachement à être partie prenante de tous les chantiers de la saine construction de l'Etat et de son soutien constant au président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, dans son projet d'édification de l'Algérie nouvelle avec l'ensemble des acteurs de la collectivité nationale ». Rappelant, dans ce sens, que le Mouvement El-Islah « a été parmi les premiers à afficher, clairement et en toute transparence, ses positions concernant les questions nationales », il a affirmé que ces positions « sont à même de bâtir une position nationale algérienne, plaident pour l'immunisation de la cohésion nationale et contribuent à l'édification des institutions de l'Etat et de la société ». « El-Islah se distingue de ceux qui tiennent le bâton par le milieu », a soutenu M. Ghouini, expri-



mant « le rejet catégorique » par son parti « des processus proposés par certaines parties » et qu'il a qualifiés de « dangereux », notamment l'appel à « une période de transition » et « un conseil constitutif », ce qui constitue, a-t-il dit, « une aventure hasardeuse » pour le pays. Le président du Mouvement El-Islah a affirmé que les portes du parti « sont ouvertes » aux représentants de la société civile pour la candidature et fustigera « la profusion des listes indépendantes », car à ses yeux, elles ne serviront qu'à « disperser la base électorale ».

R. N.

CRÉSUS

Quotidien national, édité par la SARL CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION SAMIR MEHALLA celigned@gmail.com

cresusdz@gamil.com Fax : 021 65 77 85

REDACTEUR EN CHEF SAID MEKLA

Rédaction/Administration MAISON DE LA PRESSE TAHAR DJAOUT 1, RUE BACHIR ATTAR 1er MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719 dp@cresus.dz

Site : www.cresus.dz R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL 20 rue de la liberté Alger

Tirage : 4000 exemplaires

Publicité : ANEP 01, rue pasteur, Alger

Tél. : 021 73 76 78 021 73 71 28 021 73 30 43

Fax. : 021 73 95 59

BOUKADOUM APPELLE À DES NÉGOCIATIONS «SÉRIEUSES» RASD-MAROC Sans plus attendre l'ONU...

Invité au Forum de l'Economie et de la Culture hier à Alger, Sabri Boukadoum a réitéré l'appel du Président de la République Abdelmadjid Tebboune lors de la dernière visioconférence du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine au début du mois de mars. Répondant aux interrogations des journalistes au sujet de l'évolution du dossier sahraoui, le chef de la diplomatie algérienne a donc exhorté le Maroc et la République arabe sahraouie démocratique (Rasd) à des «négociations directes et sérieuses».

Pour les observateurs avertis, il s'agit pour l'Algérie de promouvoir une solution dans la transparence et le droit international sous supervision onusienne contre des manœuvres de lobbying en cours qui ne feront que retarder un processus de décolonisation inéluctable. «L'envoyé personnel ne suffit pas, il faut qu'il y ait un processus (...) Nous continuons à dire qu'il faut des négociations directes et sérieuses, entre les parties au conflit, le Maroc et le Front Polisario pour un règlement du conflit au Sahara occidental.» Le ministre des Affaires étrangères algérien insiste sur la nécessité d'un retour au dialogue en rappelant que la guerre a repris entre les deux parties. «La réunion prévue au niveau du Conseil de sécurité ce 21 avril interviendra dans un contexte nouveau, celui de l'interruption du cessez-le-feu.»

MÉDIATION ALGÉRIENNE

Boukadoum relance donc l'occupant marocain et la résistance sur la voie de la solution politique, credo de la diplomatie algérienne comme elle a su le défendre en ce qui concerne les crises au Mali ou en



Libye. Une position qui démonte aussi les thèses marocaines s'évertuant à interpréter le soutien inconditionnel de l'Algérie à la cause sahraouie comme une implication d'Alger en tant que partie dans ce conflit datant de plus de 40 ans. Or, l'Algérie s'en est toujours tenue aux résolutions onusiennes qui ont prévu l'organisation d'un référendum en mettant sur pied une mission, la Minurso depuis... Qui devait préparer et organiser cette consultation par les urnes au niveau de la population sahraouie dans les territoires occupés du Sahara occidental. Certes, depuis tant d'années que le Makhzen s'applique à empêcher ce référendum en provoquant des incidents dans le cycle infernal répression-résistance, l'Algérie solidaire du peuple brimé ainsi que de nombreux Etats tiers et ONG demandent l'élargissement des prérogatives de la Minurso à la protection des droits de l'homme. Une demande trop longtemps ignorée, ce qui a contribué manifestement l'APLS, l'Armée du Polisario pour la Libération des

Sahraouis à reprendre les armes contre l'occupant suite à de nouvelles exactions à l'automne 2020 des Forces royales marocaines contre des civils sahraouis à El Guerguerat.

FAIRE AVANCER LE DOSSIER

A ce propos, un rapport récent du Département d'Etat américain a encore mis en évidence la situation catastrophiques des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés comme l'a rappelé Sabri Boukadoum qui a aussi déclaré que la diplomatie algérienne est en contact avec 15 pays membres du Conseil de sécurité pour faire avancer le dossier. «Nous demandons depuis presque deux ans la désignation d'un nouvel émissaire pour le Sahara occidental (...) Il y a un plus grand intérêt de la part des membres du Conseil de sécurité, évidemment de la part de l'Algérie nous sommes très présents.» Revenant sur la désignation d'un émissaire onusien, le diplomate a fait remarquer que

de nombreuses propositions ont été écartées à cause du rejet des parties ou du profil inadapté des candidats. Le dernier émissaire, l'ex-président allemand Horst Kohler, ayant démissionné en 2019 malgré un investissement remarquable durant près de deux années ponctuées par des opérations de sabotage de sa mission par le Royaume chérifien et ses alliés néocolonialistes. Boukadoum a donc des raisons d'appeler les deux parties concernées à prendre en main leur contentieux sans plus attendre l'ONU, alors qu'Antony Blinken, le nouveau chef de la diplomatie américaine a lui aussi encouragé le SG de l'ONU,

M. Gutierrez, à désigner un nouvel émissaire. Alger sachant pertinemment qu'il appartient aux deux parties en conflit de reprendre leurs pourparlers alors que la guerre en cours au Sahara occidental risque de compromettre la stabilité de toute la région.

Nordine Mzala

TEBBOUNE PRÉSIDE
AUJOURD'HUI UNE RÉUNION
DU CONSEIL
DES MINISTRES

Les législatives, la vaccination anti-Covid 19 et le ramadhan au menu

Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidera, dimanche, une réunion du Conseil des ministres, a indiqué hier, la Présidence de la République dans un communiqué. «Le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, présidera dimanche 4 avril 2021 la réunion périodique du Conseil des ministres consacrée au suivi des préparatifs des élections législatives, de la campagne de vaccination anti Covid-19 et du mois sacré du ramadhan, ainsi qu'à des exposés sur des projets vitaux dans les domaines des travaux publics et du transport», précise le communiqué.

C'est fait ! Le Front des forces socialistes (FFS), a rejeté les élections législatives anticipées du 12 juin, après des semaines de tergiversations, mais surtout de bataille entre la base et sa direction. Une bataille qui ne s'est pas déroulée à l'intérieur des instances, puisqu'elle s'est invitée à la place publique, à coup de déclarations émanant des sections fédérales et de la direction nationale. Hier, le dernier mot est revenu aux membres du Conseil national du parti, réunis en session extraordinaire, au Centre international des jeunes à Sidi Fredj. Et c'est à l'unanimité qu'ils ont voté la résolution du « rejet » du rendez-vous électoral de juin. Une décision très attendue sur la scène politique nationale, vu que la position du plus vieux parti de l'opposition a cette spécificité de pouvoir donner un tant soit peu de crédibilité au vote ou, de l'en lui ôter complètement. Avec son choix, le FFS qui rejoint deux traditionnels partis qui ne sont pas des moindres, le RCD et le PT en l'occurrence, porte un coup fatal au processus électoral. Ce dernier sera pauvre du camp démocrate. Pas que. Le drame est qu'il sera désigné par les mêmes partis ayant accompagné le règne de Bouteflika, outre les partis islamistes et ce qui est appelé les formations « microscopiques ».

LE FFS REJETTE LES LÉGISLATIVES ANTICIPÉES DU 12 JUIN Au bout du forcing des militants !

En tout cas, c'est au bout d'une très longue journée de suspens que le FFS a fini par rejeter les législatives prochaines. En réalité, le Conseil national a donné suite à la volonté de la base militante qui s'exprime depuis des semaines, contre la direction nationale qui, elle, a puisé dans tous les justificatifs pour faire passer la pilule d'une participation «stratégique» ou «tactique». Le doute d'emprunter une telle voie commençait à se dissiper déjà au début des travaux, lorsque les premiers intervenants parmi les membres du CN, donneront le ton « pour le rejet des élections et de la feuille de route du pouvoir », nous a confié une source sur place. A la mi-journée, l'option du rejet a continué à se dessiner, au fur et à mesure que les interventions se succédaient. Mais, la position du FFS est-elle seulement l'émanation du Conseil national, instance habilitée à trancher la question ? Pas tout à fait, car, parallèlement à la tenue de cette session, les militants n'ont pas cessé de faire le forcing jusqu'à la dernière minute. Des dizaines d'entre eux, dont l'ancien homme fort du parti, Ali Laskri, ont fait le déplacement au siège national, sis au Boulevard Souidani Boudjemaâ, pour scander « Non aux élections », « Pour une Assemblée constituante » et « Pour le départ du système ». La foule a même

décidé de prendre le chemin de Sidi Fredj où se déroulent les travaux du CN, mais elle a été empêchée par la police déployée autour de la villa du FFS. Au bout du compte, les dernières tentatives du premier secrétaire national, Youcef Aouchiche, qui expliquait vendredi devant les participants à la pré-convention du parti, que « les élections législatives ne doivent pas constituer un frein à la recherche d'une solution politique globale et démocratique », n'ont pas abouti. Lui qui est allé à la rencontre du chef de l'Etat, en février, dans le cadre des consultations politiques, « tient tellement à faire son entrée à l'APN à l'occasion du vote du 12 juin », nous dit-on au FFS. Hakim Belahcel, membre de l'Instance présidentielle, a, à son tour, essayé à l'ouverture des travaux du CN, d'embellir le choix caché de la Direction. « La décision que nous sommes amenés à prendre aujourd'hui doit être dictée par le souci non seulement de préserver le parti mais surtout le pays », a-t-il déclaré, estimant que « l'unité nationale et la préservation de l'Etat national doivent nous guider dans notre choix politique ». C'était sans compter sur la vigilance des membres du Conseil national qui ont su écouter le cri de la base militante, celui du peuple...

Aïssa Moussi

APRÈS LES MARCHES, LES ISLAMISTES INVESTISSENT LES TRIBUNAUX

Rachad, le FIS caché de l'islamisme

Les partisans de Rachad, mouvement non agréé, sont passés à l'action lors du procès intenté contre l'islamologue Djabelkhir jeudi dernier à la sortie du tribunal d'Alger. Ils se sont pris violemment à lui et à son avocate Me Assoul qui n'a fait pourtant que défendre son client.

Sur les réseaux sociaux des posts extrêmement virulents sont publiés chaque jour pour la dénigrer et pour l'attaquer la qualifiant même d'impie. Autant Djabelkhir que Zoubida Assoul les deux ont été pris à partie par des partisans de l'ex-FIS à leur sortie du tribunal d'Alger où l'islamologue était jugé suite à une plainte déposée par un professeur d'université de Sidi-Bel-Abbès pour offense à l'islam. Assoul a eu droit au fameux «Dawla islamia» et a été malmenée ainsi par des éléments actionnés par des cercles qui veulent faire taire les voix discordantes. Discrets au début du hirak, les partisans de Rachad s'enhardissent à mesure que le temps passe. Les résidus de l'ex-FIS recyclés dans la nébuleuse Rachad ne s'en cachent plus. Ils ne décolèrent pas et agissent maintenant à visage découvert. Silencieux et invisibles durant plus de vingt ans, ils s'organisent de nouveau et repartent à l'assaut de la citadelle. Après les provocations contre les marcheurs du hirak qui entonnaient le slogan «Djazair Horra démocratia» les voilà aujourd'hui pleins de confiance pour s'attaquer publiquement à des avocats dans l'enceinte même de la justice. Cette montée du radicalisme islamiste fait craindre une fois encore une bipolarité pouvoir-mouvement islamiste comme au début des années 1990. Les «démocrates» qui préfèrent se cacher derrière leur lubie de transition politique en se parant parfois du qamis n'ont pas encore compris et retenus la leçon des années 1990 y compris le nouveau pouvoir qui laisse faire.

L'OBSCURANTISME GAGNE DE PLUS EN PLUS DE TERRAIN

Dans une toute récente intervention au journal français le Figaro, Djabelkhir explique les raisons de la montée du fondamentalisme en Algérie et ses répercussions sur l'avenir de la Nation. «Les fondamentalistes souhaitent intimider tous les intellectuels qui ont l'audace d'avoir des avis qui sortent un peu de l'orthodoxie, de la doxa qu'on a l'habitude



d'écouter sur les Chaînes de télévision ou dans les prêches dans les mosquées. Ils essaient d'étouffer la liberté d'expression par tous les moyens, y compris en ayant recours à la justice» dit-il. L'islamologue y voit même une régression inquiétante par rapport aux dernières années : «L'obscurantisme gagne de plus en plus de terrain, c'est la réalité. Sur le plan des idées, rien n'a changé depuis les années 1990 : les programmes scolaires sont les mêmes, il n'y a rien qui encourage le débat, le vivre-ensemble, l'acceptation de la différence. Rien n'exclut que les événements ne se répètent. Nous n'avons rien fait pour éliminer les causes. Elles vivent toujours dans notre quotidien, dans nos médias, et même dans les discours religieux. Malheureusement, nous n'avons pas compris la

leçon. La violence, l'exclusion, le refus de l'altérité et du débat, tout cela est monnaie courante», explique-t-il. Zitout a fondé en 2007 le mouvement islamiste Rachad et est l'un des principaux dirigeants de Rachad qui regroupe d'anciens militants de l'ex-Front islamique du salut. Ce mouvement est accusé de chercher à infiltrer et entraîner dans la violence le mouvement pro-démocratie du hirak. L'ancien diplomate est poursuivi pour «gestion et financement d'un groupe terroriste ciblant la sécurité de l'Etat et l'unité nationale, faux et usage de faux et blanchiment d'argent dans le cadre d'une bande criminelle», selon un communiqué du parquet. Zitout a reçu des sommes importantes pour le financement des activités secrètes du mouvement Rachad,

précise le communiqué. En outre, ce même procureur a requis le placement sous mandat de dépôt d'un certain Ahmed Mansouri, un ancien militant islamiste repent, arrêté le 28 février dernier et depuis en détention provisoire. Il a été condamné en 1994 à la peine capitale avant de bénéficier des dispositions de la Concorde civile. Selon le communiqué, des «investigations techniques» ont confirmé que Ahmed Mansouri avait établi des contacts, notamment avec Amir Dz, Hichem Aboud et Mohamed Abdellah afin de «mettre sur pied des plans d'atteinte à l'ordre public, notamment l'exploitation du hirak dans le but de le faire sortir de son caractère pacifique», est-il encore indiqué.

Mahmoud Tadjer

SABRI BOUKADOUM
AU FORUM DE L'ÉCONOMIE
DE LA CULTURE

«Nous nous penchons sur les traités signés avant l'occupation française»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a mis l'accent hier sur la nécessité de placer la culture au service de l'histoire et de l'identité algérienne. «La culture doit être au service de l'histoire algérienne, notamment celle d'avant 1962», a affirmé Boukadoum en marge de l'ouverture des travaux du Forum de l'économie de la culture. Rappelant que les relations entre l'Algérie et la France «remontent à bien avant 1962», il a indiqué que son département se penchait sur «tous les traités signés par l'Algérie avant l'occupation française en 1830, dont des dizaines avec la France. L'histoire de l'Algérie est beaucoup plus ancienne que ce que certains laissent entendre», a souligné le chef de la diplomatie algérienne, citant à titre d'exemple le site d'Ain Boucherit, dans la commune de Guelta Zerka, considéré comme le deuxième plus ancien site archéologique au monde.

SESSION DISCIPLINAIRE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE AUJOURD'HUI

Des dossiers de juges rebelles au menu

La session disciplinaire du Conseil supérieur de la magistrature se réunit aujourd'hui et jusqu'au 6 avril pour statuer sur le cas d'un certain nombre de magistrats. Parmi eux, le président du Club des magistrats libre suite d'une nouvelle plainte du ministre de la Justice. Il s'agit du juge Saâdeddine Merzoug et du procureur Ahmed Belhadi. Leurs dossiers

seront soumis aux membres du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Saâdeddine Merzoug est poursuivi pour «entrave à l'action judiciaire, incitation à la grève et violation de l'obligation de réserve». Le juge risque la révocation du corps de la magistrature. Autre dossier qui va être traité. Ahmed Belhadi, ancien procureur de la République au tri-

bunal de Sidi M'hamed d'Alger, sera déféré dans quelques jours devant le conseil de discipline du CSM pour avoir pris une photo en compagnie de Saâdeddine Merzoug. Un acte assimilé par le ministère de la Justice à une violation de l'obligation de réserve. Il vient d'être muté sur le champ au tribunal de Oued Souf.

OUAHAT LAÂRODA «PROPRIÉTÉ MAROCAINE»

TV5 Monde récidive

La Chaîne publique française TV5 Monde a diffusé avant-hier un documentaire traitant de la situation de l'oasis Ouahat Laâroda, un documentaire qui suinte le parti pris et une orientation dangereuse. Alors que la situation tend à se calmer, cette Chaîne de TV continue de présenter cette bande de terre comme étant encore marocaine pour envenimer davantage la situation. «Figuig abrite une oasis célèbre pour ses palmiers dattiers. Mais depuis plusieurs semaines, les militaires algériens en interdisent l'accès aux cultivateurs marocains, les privant ainsi de leurs sources de revenus», peut-on lire sur le synopsis du

documentaire. La Chaîne française fait fi des traités signés entre l'Algérie et le Maroc en 1972 et ratifiés par l'Algérie en 1973 puis par le Maroc en 1992 qui reconnaît la souveraineté de l'Algérie sur cette bande de terre qui s'étend de 1739 à 1 900 kilomètres. Le 17 mai 1973, a eu lieu la ratification de cette convention par l'Assemblée algérienne et le 22 juin 1992 par la Chambre des représentants du royaume chérifien ratifiant à son tour la convention délimitant la frontière avec l'Algérie. Cet accord donne légalement avantage à l'Algérie sur la palmeraie. Alors qu'ils étaient laissés libres d'exploiter cette terre depuis

des décennies, malgré la fermeture officielle de la frontière entre le Maroc et l'Algérie, ces agriculteurs ont été sommés d'évacuer les lieux. Les passages ayant été complètement bloqués par la Gendarmerie nationale. Les protestataires marocains sortis crier leur peine le 18 mars dernier dans les rues de Figuig en veulent aussi aux autorités marocaines, qui n'ont ni contesté ni réagi à leur expulsion. Une reconnaissance de fait des autorités marocaines que la Chaîne de TV française continue d'ignorer. Mais pour quel but ?

LE PREMIER LOT DE BÉTAIL DESTINÉ À LA COMMERCIALISATION
ABATTU VENDREDI À ADRAR

L'Algérie va importer 2 500 tonnes de viandes d'Espagne

En prévision du mois de ramadhan, l'Algérie va procéder à l'importation de 2 500 tonnes de viandes rouges congelées en provenance d'Espagne.

A cet effet, dix-sept autorisations seront accordées, à titre exceptionnel, à différents importateurs. Cette liste spéciale des importateurs concernés par l'importation «exceptionnelle» de viandes rouges congelées, durant le mois de ramadhan, a été approuvée conformément aux conditions fixées par le Comité ministériel conjoint composé du ministère du Commerce, du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la Direction générale des douanes, a révélé le ministère du Commerce dans un communiqué. Le département de Rezig informe aussi que des «mesures nécessaires ont été prises pour faciliter les démarches administratives et bancaires liées aux opérations d'importation au profit des opérateurs concernés qui seront contactés par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural afin de retirer les licences d'accréditation sanitaire pour débiter les procédures d'importation». Concernant la viande locale, le premier lot de bétail destiné à la commercialisation dans les villes du nord du pays a été abattu vendredi à Adrar, a indiqué le ministre du Commerce, Kamel Rezig, sur sa page Facebook. «Pour la première fois dans l'histoire de l'Algérie, nous allons procéder à la commercialisation de la viande à partir des wilayas du sud vers le nord du pays, chose qui était interdite jusque-là», a indiqué Rezig dans son post. Selon le ministre, cette action vise à créer



une véritable dynamique commerciale entre le nord et le sud du pays.

UNE PREMIÈRE EXPÉDITION DE 11 TONNES EFFECTUÉE DEPUIS ADRAR

Ainsi, une première expédition de 11 tonnes de viandes rouges destinées à approvisionner les marchés des wilayas du nord du pays a été effectuée hier depuis Adrar, et sera suivie d'autres prochainement. L'opération intervient en application des instructions des hautes autorités du

pays visant à assurer un approvisionnement du marché national en viandes rouges, en prévision du mois sacré du ramadhan, en recourant à la richesse animale existante dans les wilayas du sud du pays, a affirmé le wali d'Adrar, Larbi Bahloul. Cette première expédition a fait l'objet d'une minutieuse préparation, en coordination avec les directions de l'agriculture et du commerce et les services vétérinaires, a déclaré le chef de l'exécutif de wilaya en invitant les opérateurs économiques à

adhérer, de leur côté, à la démarche, de sorte à la fois à valoriser la richesse animale locale et à préserver le pouvoir d'achat du consommateur. Pour sa part, le Directeur du commerce de la wilaya, Mohamed Yousfi, a fait savoir que cette première expédition de viandes bovines, dont l'abattage s'est effectué dans la wilaya d'Adrar, sera orientée vers le Nord du Pays et contribuera à réduire les importations du pays en ce produit de large consommation, notamment durant le ramadhan, à assurer des prix concurrentiels et à booster les activités d'élevage dans la région. L'opération vise à garantir une stabilité des prix des viandes sur le marché national, sans impacter ceux du marché local, grâce à l'activité des agents de contrôle, a ajouté le même responsable en signalant, par ailleurs, l'ouverture prochaine de marchés de la Rahma dans la wilaya d'Adrar durant le mois de ramadhan, avec pour but principal d'assurer une disponibilité de l'offre à des prix à la portée des bourses des citoyens. La Directrice des services agricoles d'Adrar, Sabiha Bousseadra, a indiqué que le ministère de tutelle a prévu un dispositif de suivi de l'opération et d'accompagnement des opérateurs économiques, à travers la mobilisation de vétérinaires pour veiller à la préservation de la santé du cheptel et au suivi des étapes d'abattage, de stockage et de transport des viandes dans de bonnes conditions. **R. N.**

REPRISE DES VOLS SPÉCIAUX VERS L'ALGÉRIE Transavia dévoile son programme

Air Algérie a mis à la disposition de sa clientèle un programme adapté en prévision d'une reprise progressive de ses vols. Le transporteur aérien n'attend donc qu'une approbation de la part des hautes autorités du pays.

Plusieurs vols spéciaux seront opérés par certaines compagnies aériennes dont la filiale à bas prix du groupe Air France-KLM, Transavia durant ce mois d'avril en cours. Cette dernière prévoit d'ouvrir des vols au départ d'Alger vers Paris-Orly et Lyon comme l'affiche son programme de vols. Les vols s'effectueront au départ d'Alger en direction de Paris-Orly chaque samedi à partir d'hier. Il est possible d'embarquer à partir de 229 euros le billet. La compagnie va également assurer un vol d'Alger Houari Boumediène vers l'aéroport de Lyon programmé pour le samedi 10 avril à 19 h 00. Le prix du billet est de 245 euros. Transavia a notamment prévu des vols à destination de Paris-Orly au départ de l'aéroport international d'Oran. Le départ interviendra chaque samedi à 9 h 15. Les billets sont vendus à partir de 234 euros. Depuis le 31 janvier 2021, toute sortie du territoire français à destination d'un pays extérieur à l'espace européen est interdite, sauf motif impérieux. «Une attestation de déplacement international et un justificatif du motif impérieux sont obligatoires pour voyager. Nous

vous recommandons d'imprimer et de remplir l'attestation avant de vous rendre à l'aéroport» rappelle la compagnie Air France sur son site officiel. Pour rappel, depuis le 31 janvier dernier, la France impose des restrictions pour tous les passagers en autorisant les voyages pour «motifs impérieux». Ceux-ci peuvent être d'ordre personnel, sanitaire et professionnel. À noter aussi que tous les passagers se rendant en France, sont tenus de fournir un résultat négatif au test Covid-19. Il s'agit d'un examen biologique de dépistage virologique réalisé moins de 72 heures avant le départ et ne concluant pas à une contamination au Covid-19

UNE SÉNATRICE INTERPELLE CASTEX AU SUJET DES COUPLES MIXTES SÉPARÉS

Dans un courrier adressé le 1er avril courant au Premier ministre français Jean Castex en l'occurrence, une sénatrice française revient sur le sujet relatif à la situation des couples franco-algériens séparés depuis la fermeture de la frontière qui relie l'Algérie à la France. Dans cette missive, Joëlle Garriaud-Maylam souhaite attirer l'attention de Jean Castex, Premier ministre à travers des arguments, qui illustrent la situation désespérante à laquelle se heurtent les couples binationaux. Nombreux d'entre eux ont vu leurs

mariages annulés ou retardés compte tenu de la pandémie du Covid-19. «Ils ne peuvent plus se voir depuis un an. Ce qui entraîne des situations de détresse profonde pour beaucoup» a-t-elle tenu à souligner la sénatrice représentant des Français à l'étranger ? Le membre du groupe Les Républicains (LR) au Sénat a indiqué que la France refuse d'octroyer des visas de court séjour. Cette décision, se maintient depuis le décret temporaire auquel a procédé l'Algérie» a-t-elle noté. Selon elle, la raison du gouvernement français de ne pas accorder des laissez-passer de trois mois aux ressortissants algériens s'explique facilement. «Cette sentence, résulte du fait que les responsables appréhendent un surplus de séjours irréguliers» affirme-t-elle. À cet égard, la sénatrice appelle Jean Castex à convaincre ses interlocuteurs algériens. «Les inciter à faire preuve de clémence envers ces couples et leur accorder des laissez-passer». Il semble intéressant de rappeler que le Premier ministre français effectuera prochainement une visite en Algérie. Il sera attendu les 10 et 11 du mois courant pour la tenue du cinquième CIHN. Une session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français aura donc lieu, dans une semaine, à Alger. **M. T.**

EN ATTENTE DE LA RÉCEPTION DE 920 000 DOSES DU VACCIN SPOUTNIK V L'Algérie réceptionne 364 800 doses du vaccin AstraZeneca

L'Algérie a réceptionné hier, un premier lot de 364 800 doses de vaccin anti-Covid-19 AstraZeneca. Ces vaccins «sont l'un des fruits de la coalition de l'Algérie avec le mécanisme COVAX» qui comprend l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et plusieurs partenaires internationaux», a indiqué Fawzi Derrar, DG de l'Institut Pasteur Algérie. Ces doses sont constituées du vaccin AstraZeneca un don sans contrepartie financière, a précisé M. Derrar, présent à l'aéroport Houari Boumediène pour recevoir ces doses arrivées dans un vol de Turkish Airlines. «Ces doses constituent la concrétisation de la première phase de l'accord signé dans le cadre du système

Covax, en attendant les autres phases», ajoute Fawzi Derrar, qui annonce l'arrivée d'autres vaccins dans le cadre des accords bilatéraux. Plus de 900 000 doses du vaccin russe Sputnik V devaient être réceptionnées hier. A travers la réception de cet important lot, la campagne de vaccination contre la Covid-19 et s'accélérera avril courant, notamment après l'acquisition de 920.000 doses du laboratoire russe Sputnik et d'autres. Répondant à une question d'un sénateur sur la lenteur de la campagne de vaccination, le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a expliqué que cela «était dû aux quantités réduites réceptionnées par l'Algérie ajoutant que «son rythme va s'accélérer» durant le mois

d'avril courant après la réception de 920 000 doses du laboratoire russe Sputnik et d'autres. D'après le ministre, l'opération de vaccination contre le Covid-19 avait pris «une dimension politique» à travers le monde entier, en dépit des correspondances, des contacts par visioconférence et des accords conclus entre l'Algérie et les laboratoires concernés. Concernant les citoyens non encore vaccinés, le Pr Benbouzid a fait état de la vaccination de 57,5% des citoyens inscrits sur la plateforme numérique pour l'organisation et la gestion de la campagne de vaccination, l'opération étant en cours après la distribution de dizaines de milliers de doses aux centres de vaccination.

APPOSITION DU CODE À BARRES

Les conditions fixées au JO



Un arrêté interministériel, portant règlement technique et fixant les conditions et les modalités applicables à l'apposition du code à barres sur les produits destinés à la consommation, a été publié au Journal officiel (JO) n° 23. Cet arrêté interministériel, signé par les ministres du Commerce et de l'Industrie en février dernier, s'applique aux denrées alimentaires et aux produits non alimentaires préemballés, fabriqués localement ou importés, destinés à la consommation humaine. Sont exclus du champ d'application de cet arrêté, les matières premières destinées à la fabrication, à la transformation et au conditionnement, les produits acquis dans le cadre du troc frontalier directement pour la consommation exclusive des personnels des sociétés ou organismes étrangers par les magasins free shop, les services de catering, les compagnies de transport international de voyageurs, les établissements hôteliers et touristiques classés et le Croissant-Rouge algérien et les associations et organismes similaires dûment agréés. Le code à barres peut avoir diverses formes, conformément aux règles et usages communément admis en la matière, au niveau international, selon le même arrêté.

R. E.

ELLES SERONT INSTALLÉES DANS DES PAYS AFRICAINS

Les banques publiques ouvriront des succursales

En réponse aux besoins, plusieurs fois exprimés par des opérateurs économiques qui souhaiteraient investir ou exporter vers des pays africains, mais qui trouvent des difficultés d'ordre bancaire, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a annoncé hier à Alger, l'ouverture dans les semaines à venir de succursales de banques publiques algériennes dans nombre de pays africains.

L'ouverture de représentations de ces banques dans nombre des pays africains ayant des relations étroites avec l'Algérie intervient dans le cadre de la promotion des investissements et de l'exportation, conformément aux engagements du président de la République, Abdelmadjid Tebboune pour le changement», a indiqué Benabderrahmane en marge des travaux du Forum de l'économie culturelle. Affirmant que le président de la République a donné «son aval» pour cette opération, le ministre des Finances a déclaré que son secteur «ira loin dans ses mesures visant à faciliter l'exportation», rappelant que la loi de finances 2021 «prévoit des dispositifs d'appui à l'exportation dans tous les secteurs économiques». Dans ce sens, le ministre a évoqué «un encadrement pour faciliter la circulation des capitaux de et vers l'Algérie». Ce n'est pas la première fois que le ministre des Finances aborde ce sujet. Lors des travaux de la Conférence nationale sur le Plan de relance économique, organisés en août dernier, le ministre des Finances a révélé que son département examinait la création de succursales bancaires algériennes à l'étranger en associant des opérateurs du secteur privé. «Nous étudions actuellement la création de succursales bancaires à l'étranger en association avec des opéra-



teurs privés», avait-il déclaré. Plus tard, il avait annoncé qu'une banque publique algérienne, sans donner plus de détails, ouvrira sa première succursale en Europe dans les prochains jours. Dans une déclaration à la télévision, à l'occasion du Forum économique algéro-espagnol, a estimé que l'approche actuelle nécessite une présence à l'étranger pour accompagner les entreprises algériennes. Sur le même sujet, le Directeur central des banques publiques et

du marché financier au ministère des Finances, Hassen Boudali, avait indiqué que plusieurs banques attendaient les autorisations afin d'entamer l'ouverture de succursales à l'étranger. Dans ce sens, il a révélé l'ouverture prochaine d'une succursale de la Banque extérieure d'Algérie (BEA) en France, alors que d'autres établissements financiers feront de même dans divers pays d'Afrique.

Hafid Mesbah

DÉVELOPPEMENT DES START-UPS

Oualid appelle au «changement des paradigmes»

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Economie de la connaissance et des start-ups, Yacine El-Mahdi Oualid, a souligné hier à Tizi Ouzou, l'impératif d'un «changement des paradigmes» du cadre réglementaire pour permettre l'émergence des start-ups. Intervenant à l'ouverture d'une rencontre, «un jeune, une idée», organisé à la Maison de la culture Mouloud Mammeri, le ministre a indiqué que «l'objectif» du département qu'il dirige est de «provoquer un changement de paradigmes pour bâtir une économie de la connaissance et permettre aux start-ups de devenir un acteur du changement économique en Algérie». A ce propos, il a souligné que «plusieurs mécanismes ont été mis en place depuis quelques mois pour permettre un accompagnement des start-ups, notamment, à travers des modifications du cadre réglementaire leur permettant de bénéficier d'un certain nombre d'avantages, un fonds d'investissement, le lancement d'un accélérateur de start-ups».

Lors de son allocution, le ministre a observé qu'une «économie forte passe, nécessairement, par la mise en place de mécanismes lui permettant d'être ambitieuse, plus durable et respectueuse de l'environnement et dans laquelle la connaissance, au même titre que le capital et le travail, est un facteur de production». Dans le même sillage, il a relevé que l'Algérie fait face aujourd'hui à «des défis majeurs avec un certain nombre de transitions à accomplir». A ce propos, il citera les transitions «économique pour le passage à une véritable économie de marché, énergétique à travers une production d'énergie plus respectueuse de l'environnement et numérique avec de plus en plus d'administrations et d'entreprises qui passent au numérique». Lors de cette rencontre organisée par une boîte privée en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie «Djurdjura» et la Direction de la culture et des arts, des porteurs de projets de différentes wilayas du pays ont exposé leur expérience

en soulevant les contraintes rencontrées, dont, notamment, le volet financier. A ce sujet, le ministre délégué a souligné que son département «est disposé à lever des fonds pour aider au développement des projets porteurs», en citant son apport, dans ce sens, pour la création d'un incubateur de start-ups à Alger. Des recommandations pour le développement des start-ups à travers, entre autres, la multiplication de rencontres similaires pour l'échange d'expériences, l'identification des profils de jeunes entrepreneurs, l'intensification de la mise en place d'incubateurs et l'association des secteurs universitaire et de la formation professionnelle, ont été émises à la fin de la rencontre. Il a été, également, annoncé, à l'occasion, le lancement prochain d'un incubateur de start-ups à Tizi Ouzou pouvant accueillir jusqu'à une trentaine de start-ups, après l'octroi d'un espace à cet effet par les autorités locales.

R. E.

OCTROI D'AGRÈMENTS AUX COOPÉRATIVES AGRICOLES

Le ministère explique la procédure

Un arrêté ministériel fixant les conditions et les modalités d'octroi d'agrément des coopératives agricoles et leurs unions et qui abroge les dispositions de l'arrêté de 1997 a été publié au Journal officiel (JO) N° 23.

Cet arrêté qui fixe, en outre, la composition et le fonctionnement des commissions d'agrément, stipule que les membres fondateurs doivent adresser une demande écrite accompagnée d'un dossier pour exprimer leur intention de création d'une coopérative agricole ou union des coopératives agricoles.

Le dossier qui accompagne la demande d'agrément doit comporter une copie du document attestant de la qualité d'agriculteur de tous les adhérents, une copie des statuts légalement établis et une copie du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive, détaille le texte paraphé le 2 mars dernier par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhamid Hamdani. Il est composé, en outre, de la liste des membres du conseil de gestion et du

Directeur de la coopérative agricole ou de l'Union des coopératives agricoles ainsi que d'un état justifiant de la souscription intégrale des parts sociales initiales des coopérateurs, est-il mentionné dans l'arrêté. Ce dossier est déposé ou transmis par voie électronique contre un récépissé de dépôt au secrétariat technique de la commission d'agrément habilitée qui procède à sa vérification et son enregistrement sur un registre spécial, est-il indiqué dans ce texte ajoutant que le récépissé de dépôt est délivré par le président de la commission d'agrément.

Les demandes sont étudiées après que le président de la commission d'agrément eut programmé les réunions et convoqué les membres de la commission dans un délai qui permet à la commission d'étudier les dossiers dans les délais prévus. Le procès-verbal de réunion faisant ressortir les avis de la commission est établi, transcrit sur un registre coté et paraphé par le président de la commission et transmis dans les 3 jours qui suivent la réunion à l'autorité qui

délivre l'agrément, est-il précisé. L'agrément délivré par le ministre de l'Agriculture ou par le Directeur des services agricoles de wilaya, selon le cas, est notifié par tous moyens, au président de la coopérative agricole ou à l'Union des coopératives agricoles, concerné, a expliqué le texte et la même procédure est adoptée dans le cas où la demande d'agrément est refusée.

L'arrêté stipule que lorsque les délais impartis à l'examen d'une demande d'agrément sont dépassés, l'agrément est réputé acquis d'office, conformément à la réglementation en vigueur.

Le président de la coopérative agricole ou l'Union des coopératives agricoles dont l'agrément est refusé par la commission d'agrément de wilaya, dispose d'un délai de 2 mois, à compter de la date de notification du refus pour présenter son recours auprès du ministre qui doit statuer sur le dossier dans un délai n'excédant pas 1 mois de la date de dépôt du recours, conclut le texte.

R. E.

ANGEM D'ORAN

Sensibiliser les agriculteurs sur l'impératif de créer des coopératives

L'initiative, qui intervient en application des orientations du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, permet de faire connaître aux agriculteurs les activités de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit...

L'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) à Oran œuvre à sensibiliser les agriculteurs à l'effet de créer des coopératives pour l'extension de l'activité agricole et le développement des zones rurales, a-t-on appris hier du directeur local de l'Agence. L'ANGEM entend, avec la Direction des services agricoles (DSA) et la Chambre agricole d'Oran, élargir et diversifier l'activité agricole en sensibilisant les agriculteurs quant à l'importance de créer des coopératives, a souligné Benyayeb Redouane en marge du 1er Salon de la culture du safran qui s'achèvera samedi soir à Oran. L'initiative, qui intervient en application des orientations du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, permet de faire connaître aux agriculteurs les activités de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit et expliquer les programmes de ce dispositif pour l'extension de l'activité agricole à travers la création des coopératives spécialisées. L'activité agricole n'a absorbé que 10 % des crédits alloués par l'ANGEM à Oran, un taux dérisoire par rap-



port à d'autres activités. C'est ainsi que l'antenne locale de l'Agence oeuvre à sensibiliser les agriculteurs et la femme rurale pour bénéficier des programmes de financement à l'effet de diversifier l'activité agricole et son extension. Dans ce cadre, une caravane de sensibilisation sillonne depuis 15 jours les 60 zones d'ombre recensées à Oran et le milieu rural pour cibler des agriculteurs et la femme rurale, outre la signature par l'antenne de l'ANGEM et la Chambre de l'artisanat et des métiers de conventions pour soutenir et financer les artisans qui activent dans le domaine de l'emballage, en plus de permettre de commercialiser les produits agricoles. Le bénéficiaire a droit à un financement au titre du micro-crédit et de l'aide pour commercialiser ses produits dans les expositions locales, nationales et régionales mais aussi dans les salons internationaux où participe l'ANGEM, a ajouté Bentayeb. Le premier Salon de la culture du safran, ouvert jeudi, a été l'occasion pour l'ANGEM de présenter un modèle de financement réussi et qui a réalisé des résultats probants dans le domaine de la culture du safran.

MÉTIERS ET ACTIVITÉS LIÉES À L'EXPORTATION Session de formation à Ouargla

Une session de formation sur les métiers et activités liées à l'exportation a été ouverte hier à Ouargla en direction de 25 opérateurs, à l'initiative de la Chambre du commerce et de l'industrie "CCI-Oasis". La formation de six jours permettra aux participants, opérateurs, commerçants, agriculteurs et investisseurs, de suivre des cours théoriques et pratiques, sur les volets liés à l'exportation, encadrés par des experts et formateurs du ministère du Commerce, ainsi que des représentants d'institutions bancaires et des Douanes algériennes.

Venant répondre aux besoins croissants de la région et du Sud de façon générale, aux métiers et activités d'exportation, cette session s'assigne comme objectifs la formation de nouveaux exportateurs, leur explication des mécanismes et dispositions liés à l'exportation et l'accompagnement dans le montage d'entreprises d'export à travers diverses faci-

lités, a indiqué le directeur de la CCI-Oasis, Khelil Saddek. Le programme de la session prévoit huit axes en rapport notamment avec la culture de l'exportation, l'environnement du commerce international, la stratégie d'exportation, la garantie financière et les procédures douanières, a fait savoir le responsable.

Approchés par l'APS, des participants ont salué ce type d'initiatives d'information leur ouvrant des perspectives dans le domaine d'exportation, à l'instar de Abdeslam Saheb (gérant d'entreprise) qui a valorisé cette rencontre de vulgarisation des opérations d'exportation et des facilités accordées par l'Etat aux startups. Pour la représentante de l'entreprise "Calgaz-Algérie", prendre part à cette session permet à son entreprise de s'enquérir des mécanismes de commercialisation de son produit (oxygène liquide) et de conquête des marchés extérieurs.

FONCIER INDUSTRIEL À OUARGLA

Plus de 400 ha récupérés depuis 2018

Une superficie globale de 403 hectares de foncier industriel non-exploité a été récupérée depuis 2018 dans régions d'Ouargla et Touggourt, a-t-on appris hier auprès de la direction de l'Industrie et des Mines (DIM) de la wilaya d'Ouargla. L'opération vise à assainir le foncier industriel non-exploité par les bénéficiaires, dans divers segments d'activités, en dépit des facilités et mesures incitatives accordées aux bénéficiaires, a indiqué le DIM, Djameleddine Tamentit. Elle a été précédée par l'établissement de mises en demeure aux bénéficiaires, avant d'entamer les procédures d'annulation des titres d'attribution, après avoir constaté que le foncier en question est resté inexploité, a-t-il expliqué. Cet important foncier industriel sera mis à la disposition de véritables investisseurs, en mesure de concrétiser leurs projets et contribuer à l'impulsion de la dynamique de développement dans les régions précitées, aux larges potentialités. La démarche est confortée par l'élaboration d'un plan de développement économique local ainsi que par l'accompagnement des investisseurs et des bureaux d'étude. Dans le but d'encourager l'investissement dans la région, M. Tamentit a fait part de la mise en place d'une commission de wilaya, présidée par le wali d'Ouargla, et de mécanismes d'appui préconisés par l'Etat, dont l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) et le Fonds de garantie des crédits aux PME (Fgar), en vue d'assurer l'orientation et l'accompagnement. Faisant état de la distribution depuis 2012 d'un total de 1.314 lots de terrain, 700 titres de concession et 403 permis de construction, M. Tamentit a signalé également que les travaux de réalisation et d'aménagement de la zone d'activités industrielles de Hassi-Benabdallah ont atteint un taux d'avancement de 90%. Selon le responsable, le dossier de l'investissement connaît, depuis la promulgation de la loi 11-11 du 18 juin 2011, une dynamique, à la faveur des crédits alloués aux investisseurs locaux. La wilaya d'Ouargla dispose d'un portefeuille foncier industriel de 1 311 ha répartis sur 12 zones d'activités, ainsi que de trois (3) zones d'expansion touristique (ZET) d'une superficie globale de 122 ha, selon les données fournies par la DIM.

EL TARF

Collecte de 190 poches de sang

Pas moins de 190 poches de sang ont été collectées à El Tarf dans le cadre d'une opération de trois jours initiée par les services de la sûreté de wilaya, a indiqué hier le chargé de la communication de ce corps de sûreté. L'initiative a été organisée à l'occasion de la célébration de la Journée maghrébine du don de sang, le 30 mars dernier, a ajouté le lieutenant Abdelaziz Oussama, détaillant que quatre (4) hôpitaux situés à El Tarf, Bouhadjar, Besbes et El Kala ont été ouverts aux policiers de différents grades pour faire don de leur sang. Dans ce contexte, 471 policiers exerçant dans différents services et sûretés de daïra relevant de la sûreté de wilaya ont afflué vers les points aménagés pour la circonstance afin de participer à cette opération, a ajouté la même source,



qui a indiqué que l'objectif étant de pallier le déficit enregistré en la matière au niveau des structures hospitalières de cette wilaya. Les poches de sang collectées dans le cadre de cette opération, organisée conjointement avec les services locaux de la santé, ont été mises à la disposition de la Direction locale de la santé et la population (DSP), a-t-on précisé. Des opérations de don de sang étaient régulièrement organisées par les services de la santé ciblant essentiellement les mosquées, les résidences universitaires et autres structures de la formation, mais la conjoncture sanitaire marquée par l'épidémie du Coronavirus et les efforts consentis pour la circonscrire, ont temporairement réduit ce genre d'opérations, a rappelé l'officier Abdelaziz Oussama.

ILLIZI

Investir dans les composantes du développement rural

Le chargé de mission à la Présidence de la république, Brahim Merad, a appelé, vendredi depuis la localité frontalière de Tarat (200 km à l'Est d'Illizi), à l'investissement dans le potentiel inexploité du développement rural en vue d'un essor global et durable.

M. Merad, qui s'enquerra de la situation du développement au village de Tarat, frontalière avec la Libye, au deuxième et dernier jour de sa visite de travail dans la wilaya d'Illizi, a indiqué que les régions à caractère rural et pastoral, recèlent d'énormes ressources naturelles et agropastorales susceptibles de garantir un développement rural et socioéconomique durable, si elles venaient à être exploitées de façon optimale. Admiratif devant l'importance des ressources naturelles et agropastorales de Tarat, il a appelé les jeunes de la région à investir dans ces segments, en tant que moteurs du développement local et leviers de croissance de la production agricole et animale.

M. Brahim Merad a insisté, par ailleurs, sur l'impulsion des projets développementaux pour le bien du citoyen, où qu'il se trouve, en application des instructions du Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune visant à éliminer les disparités de développement entre les régions du pays. Lors de son inspection de projets d'aménagement urbain concrétisés dans le village de Tarat, dont les réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'éclairage public et de routes sur 3,5 km, M. Merad a souligné le



rôle du citoyen en tant que partenaire essentiel dans l'impulsion du développement, à travers la préservation des acquis réalisés, en plus d'œuvrer aux côtés des autorités locales pour rattraper les insuffisances constatées. Un exposé détaillé lui a été présenté, à cette occasion, sur les projets du secteur des Ressources en eau, concrétisés au cours des deux dernières années et ciblant 13 zones d'ombre avec un total de 42 opérations liées notamment au fonçage et l'équipement de forages, la maintenance et l'extension des réseaux hydriques ainsi que la réalisation d'une

station de traitement et de déferrisation de l'eau. Le chargé de mission à la Présidence de la république s'est enquis, par ailleurs, des conditions de scolarisation au niveau de ce village, où il a inspecté un groupement scolaire de classe «B», comptant six (6) classes, une salle polyvalente et une autre d'informatique et d'Internet, en plus d'un bloc administratif et d'une infirmerie. Au moins 116 opérations de développement ont été concrétisées à travers les zones d'ombre de la wilaya d'Illizi, pour un cout global de 5,77 milliard DA, a-t-on fait savoir.

RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER À MÉDÉA L'opération avance à un rythme soutenu

L'opération de réhabilitation de nombreux tronçons du réseau routier de la wilaya de Médéa, fortement dégradés, avance à un rythme «soutenu» et une partie de la première tranche sera «achevée d'ici quelques jours», a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale des travaux publics.

Une dizaine de tronçons du réseau routier communal et de wilaya, objet de travaux de réhabilitation lancée fin novembre dernier, dans le cadre de la première tranche d'une vaste opération de «mise à niveau» de l'infrastructure routière locale, sont en phase de réalisation «très avancée», dont certains tronçons «quasiment terminés», a-t-on indiqué de même source. Parmi les projets dont la fin des travaux de réhabilitation devraient «bientôt» se terminer, un tronçon du chemin communal d'Ouzera aux villages de «Ouled Youcef» et «Tabouza», un tronçon communal reliant «Ain-Touta» et «El-Gharbia», dans la commune de Ain-Boucif, au chemin de wilaya 38, alors qu'un troisième tronçon communal qui fait la jonction entre le chemin de wilaya 02, desservant le chef-lieu de la commune de Chahbounia à l'agglomération urbaine secondaire de «Herakta», est «entièrement» achevé, a-t-on signalé. Quatre tronçons des chemins de wilaya (CW 93, 19, 64 et 238), reliant respectivement les chef-lieu des communes de Guelb-el-Kebir, Azziz, Berrouaghia et Tizi-Mahdi, sont en phase d'achèvement et devraient être à nouveau fonctionnels, avant la fin du mois d'avril courant, a-t-on précisé de même source.

GHARDAÏA

Journée d'études sur la sécurisation juridique de l'acte notarié

La problématique de la sécurisation juridique de l'acte notarié est le thème central d'une journée d'étude organisée ce week-end à Gharđaia par la Chambre régionale centre de l'ordre des notaires, en collaboration avec la Cour de justice de Gharđaia.

Cette journée constitue selon les organisateurs une contribution pour améliorer la profession de notaire, produire des idées nouvelles et être une force de proposition pour les pouvoirs publics.

Dans une déclaration à l'APS, le président de la Chambre nationale des notaires, Me Réda Benouanane, a affirmé que la fonction de notaire en Algérie «n'est pas encore bien assimilée par les citoyens».

«Le notaire est un garant de l'Etat de droit, un délégué des pouvoirs publics et un arbitre impartial des actes qui portent preuve de la volonté des parties contractantes», a-t-il ajouté. Cette journée d'étude permet de vulgariser la fonction de notaire et de rassurer les citoyens sur la sécurisation des actes établis par les notaires et leur authenticité, a-t-il précisé.

Les participants à cette rencontre ont fait la lumière sur le rôle de la profession de notaire, en expliquant les enjeux liés à la protection des données personnelles dans l'exercice de leur mission, en plus de situer le rôle du notaire dans la consécration des droits des citoyens dans la préservation

de leur vie privée. Ils ont mis l'accent sur l'importance de la formation et la formation continue prévue par la loi pour permettre aux notaires d'être mieux informés sur les développements de leur profession. Des exposés sur la rédaction notariale, la moralité et la sécurité juridique des actes, ainsi que l'éthique et la responsabilité des notaires investis de la mission de service public, ont été présentés par des magistrats et universitaires.

AEP À BÉCHAR

240 fuites réparées

Les services techniques de l'Algérienne des Eaux (ADE) ont procédé à la réparation de 240 fuites sur les réseaux de distribution de l'eau potable (AEP) à travers la wilaya de Bechar, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'entreprise. Ces interventions ont été menées à travers 17 communes de la wilaya, relève la cellule de communication de l'ADE qui précise que ces fuites sur le réseau de distribution ont été à l'origine d'une perte de 13 000 M3 d'eau potable.

La réparation de ces fuites s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des prestations en matière d'AEP, selon la même qui signale que l'an dernier, il a été procédé à la réparation de 4.870 fuites à travers la wilaya. Un projet de rénovation et de modernisation du réseau de distribution de l'AEP a été concrétisé à travers la commune de Bechar sur un linéaire de 233 km, pour améliorer le réseau d'eau potable et mettre un terme aux fuites estimées à 1 million de m3/an, selon des responsables locaux de l'Algérienne des eaux (ADE). La rénovation du réseau s'est traduite par une amélioration de la distribution et de la disponibilité de l'eau dans les foyers de cette commune de plus 300 000 habi-



tants, qui faisait face à des perturbations désagréables en matière de distribution, à cause de la vétusté de son réseau datant de la période coloniale, selon les mêmes responsables. L'alimentation en eau potable d'une grande partie des habitants de la wilaya de Bechar, actuellement assurée par la station de traitement des eaux de barrage de Djorf-Ettorba, soit plus de 40

000 m3/jour, sera renforcée prochainement par la mise en exploitation entière du projet en cours de transfert des eaux de dix (10) forages de la région de Boussir (Nord de Béni-Ounif) vers cinq communes (Bechar, Kenadza, Abadla, Mechraa Houari Boumediene et Erg Farradj), avec un apport de 30.000 M3/jour, selon la direction de l'ADE.

AI MENDJELI (CONSTANTINE)

Une nouvelle direction de la Sadeg

La Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg) a créé une nouvelle direction à la circonscription administrative Ali Mendjeli (Constantine) dans l'objectif de se rapprocher davantage de ses abonnés et de mieux prendre en charge leurs préoccupations, a indiqué vendredi un communiqué de cette entreprise. Le communiqué précise que la nouvelle direction sera chargée de la gestion du réseau d'électricité et de gaz des communes d'Ain Abid, El Khroub, Benbadis, Ouled Rahmoune, Ain Smara et la circonscription administrative Ali Mendjeli. Il a relevé que la circonscription administrative Ali Mendjeli constitue un pôle urbain «important» et la décision de créer une nouvelle direction dans cette zone «répond aux objectifs tracés par la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz»

ACCIDENTS DE LA ROUTE

14 décès et 424 blessés en 48h

Durant la période du 1er au 3 avril 2021, les unités de la protection civile ont enregistré 5353 interventions tous types d'interventions confondus, a indiqué le communiqué de la direction générale de la protection civile.

« **A** ce titre, nos secours ont effectué 264 interventions durant cette période, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas, 14 personnes décédées et 424 autres blessées (toutes blessures confondues), prises en charge sur les lieux puis évacuées vers les structures sanitaires par les éléments de la protection civile», a ajouté le communiqué. Les bilans les plus lourds ont été enregistrés dans les wilayas de Relizane et Djanet, avec deux cas de décès et un blessé enregistrés à Relizane et un individu heurté par un véhicule. A noter, l'intervention de la

protection civile pour prodigues des soins de premières urgences à 03 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO, émanant d'un chauffe bain à l'intérieur de leurs domiciles sis à Alger, où les victimes ont été prises en charge sur les lieux puis évacuées vers l'hôpital de Lamine Debaghine. A signaler, l'intervention des secours de la protection civile de la wilaya de Annaba pour le repêchage de 02 enfants décédés âgés 09 et 13 ans noyés dans une mare d'eau située à la cité dit : Draa El Riche, commune de Oued Laaneb, daïra de Barehal, les victimes ont été évacuées vers l'hôpital local.

Samia Acher



EL BAYADH

Un mort et un blessé

Une personne a trouvé la mort et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu, vendredi, à l'entrée de la commune d'Ain El Orak à El Bayadh, a-t-on appris des services de la protection civile. L'accident s'est produit vers 17h00 au niveau de la RN 47 à l'entrée de la commune d'Ain El Orak suite à la collision entre un taxi et un véhicule utilitaire, provoquant la mort d'un jeune homme de 25 ans et faisant un blessé, âgé de 19 ans, précise la même source. Le corps sans vie de la victime a été transféré à la morgue de la polyclinique d'Ain El Orak, tandis que la personne blessée a été évacuée à l'Établissement public hospitalier de Mohamed Boudiaf au chef-lieu de la wilaya pour recevoir les soins. Les services de Sûreté territorialement compétent ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

DJELFA

Une femme décédée et 05 personnes blessées

Une femme a trouvé la mort et cinq personnes ont été blessées vendredi dans un accident de la route survenu dans la wilaya de Djelfa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Il s'agit d'un renversement d'un véhicule touristique au niveau de la RN 01 dans la région de "Oued Sidi Slimane" à 10 km du chef-lieu de wilaya, précise la même source à l'APS. L'accident a fait un décès en l'occurrence une femme de 78 ans et 5 blessés dont 3 enfants âgés entre 5 et 9 ans et deux hommes, âgés entre 33 et 34 ans affirme la même source. Les agents de la Protection civile ont transféré les personnes blessées à l'hôpital de Djelfa tandis que la victime décédée a été transférée vers la morgue au niveau du même établissement hospitalier. De leur côté les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les raisons de cet accident mortel.

APS

TISEMSILT

Saisie de 140 kg de viande blanche impropre à la consommation



Les éléments de la sûreté de Tissemsilt ont procédé à la saisie dernièrement, au chef-lieu de wilaya d'une quantité de 140 kilos de viande blanche impropre à la consommation, a-t-on appris vendredi de ce corps de sécurité. Cette quantité de viande de dinde a été découverte à l'intérieur d'un camion frigorifique circulant au centre-ville. Après le contrôle de cette marchandise, celle-ci s'est avérée impropre à la consommation. Cette constat a été confirmé par le vétérinaire des services communaux qui a relevé l'absence des conditions d'hygiène les plus élémentaires en matière de conservation et de transport de cette viande. Cette quantité de viande a été détruite au niveau du centre d'enfouissement technique des déchets solides du chef-lieu de wilaya, a-t-on précisé de même source. Un dossier a été constitué à l'encontre du propriétaire de la marchandise avant sa présentation devant la justice.

AIN TEMOUCHENT

Démantèlement d'un réseau de quartier de 9 individus

Les éléments de la brigade criminelle de la sûreté de wilaya d'Ain Temouchent ont démantelé une bande de quartier et interpellé 9 de ses membres, a-t-on appris vendredi de ce corps de sécurité. La même source a précisé que cette opération a connu un succès, suite à un appel téléphonique reçu par les mêmes services sur le numéro d'appel d'urgence (17), faisant état d'affrontements entre deux bandes rivales dans un des quartiers du chef-lieu de wilaya. Les policiers se sont rendus rapidement sur place, et leur intervention a permis d'interpeller 9 individus, âgés entre 18 et 27 ans, impliqués dans ces actes de violence. Des blessés parmi les individus arrêtés ont été pris en charge au niveau des services des urgences médicales de l'hôpital « Ahmed Medeghri ». Lors de cette opération, les policiers ont saisi des armes blanches utilisées lors de cette bagarre, a-t-on précisé de même source. Présentés devant le parquet du tribunal d'Ain Temouchent, 4 de ces individus ont été placés sous mandat de dépôt pour constitution d'une bande quartier, coups et blessures et troubles à l'ordre public. Le reste de la bande a fait l'objet d'une citation directe, a ajouté la même source.

ALGER

Arrestation du voleur d'un téléphone portable

Les services de la Sûreté d'Alger ont arrêté, récemment, un individu impliqué dans le vol d'une somme d'argent et d'un téléphone portable à l'intérieur d'un véhicule, a indiqué, vendredi, un communiqué des mêmes services. Les services de la Sûreté d'Alger, représentés par les services de la 9ème Sûreté urbaine de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais, ont traité une affaire de vol à l'intérieur d'un véhicule, qui s'est soldée par l'arrestation du mis en cause. Les faits remontent au jour où une victime avait déposé plainte pour vol à l'intérieur de son véhicule d'une somme d'argent de 94000 DA et d'un téléphone portable. Suite à l'exploitation des informations et l'identification du mis en cause, il a été procédé à l'arrestation de celui-ci et à la saisie des objets volés. Après accomplissement des procédures légales, le prévenu a été déféré devant le procureur de la République près le tribunal d'Hussein Dey.

APS

Qahwa fi goubli |

Nostradamus est-il un vrai devin ou un de ces charlatans qui se font une pub sur la crédulité collective ? Voir... En tout cas il propose quelques pistes dont on ne sait, au juste, si elles sont réelles et ou virtuelles... Mais quoi qu'on dise, il est des questions qui s'imposent d'elles-mêmes... Car et de l'avis même de moult spécialistes, on assiste, aujourd'hui, en direct, à la destruction d'une partie de l'humanité par d'autres humains ou réputés tels... Et avec ces irresponsables personnes n'est à mémé de prédire et ou choisir au moins sa propre fin. Tant celle-ci est visiblement programmée à l'insu de notre plein gré et de manière indicible et sournoise. Encore que c'eut été mieux de le faire à acupuncture... Mais là aussi

Les cobayes des grands...

ce serait un privilège que d'aspirer à une mort douce. Dès lors et au vu de l'atrocité des procédés techniques de mise à mort de l'humain, autant se suffire d'une mort subite via le diabète, l'hypertension ou autre maladie non virale. Plus rageant encore est le fait d'être ou de vivre sous le joug des puissants de ce monde avec, qui plus est, ce sentiment d'impuissance chronique dirait-on... Ce sont donc eux qui décident de nos vies et de nos survies, de notre délivrance et de nos agonies, de notre immunité ou de notre contagion, voir même de notre espérance de vie et de notre vie sans espérances. Et lorsque nous formons des savants ils nous les volent ou les confisquent pour pérenniser leur propre bien-être et leur avance

sur l'humanité. Quitte à débaucher toutes les élites du monde es qualité de chasseurs de têtes qui paient rubis sur l'ongle la crème universelle. Et comme celle-ci est déconsidérée, voir même méprisée (notamment dans l'hémisphère sud) par ses dirigeants souvent illégitimes, corrompus et inféodés à ceux qui les ont installés au pouvoir, la boucle est bouclée. Et si on peut résister aux caprices de la nature coups du destin et autres calamités jusque-là incontrôlables, en revanche, vider lesdits pays de leurs élites est une forme de recolonisation la plus abjecte et une sujétion et dépendance pires que toutes les autres...

A. Zentar

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F N° 001328019020255

AVIS DE CORRECTION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 161 du décret Présidentiel N°247/15
Correspondant au : 16-09-2015 Portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction des Équipements Publics de la Wilaya de M'Sila informe les bureaux d'études ayant participé à l'avis de concours restreint portant étude pour la réalisation du projet :

Etude et Suivi pour la Réalisation d'un CRM type (base 06/2008) en Remplacement du CRM TYADIA THADJ A MAADID

Parue dans les quotidiens nationaux en langue arabe **الجمهورية** le : **27-09- 2020** et en langue française **Crébus** le : **27-09-2020**

Et suite à la réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (évaluation des offres) tenue le:25/03/2021 au siège de la Direction des Équipements Publics de la Wilaya de M'Sila, le marché est attribué provisoirement à corrigée comme suit :

N°	Projet	BB	Montant TTC	Prix Unit	BB	Montre d'identification	Qualité
	Tuile et Surti pour la Réalisation d'un CRM type (base 06/2008) en Remplacement de CRM TYADIA THADJ A MAADID	Mécanisme	26.538.000,00	69,33	03m	1978294492651	Prime d'achat Qualité

Un délai de 10 jours est accordé aux soumissionnaires pour introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya de M'Sila et ce à compter de la première parution du présent avis sur les quotidiens.

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres peuvent se rapprocher de nos services dans un délai de trois (3) jour à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

CRÉBUS #606 DU DIMANCHE 4 AVRIL 2021-ANEP 2116005922

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONAL

WILAYA DE BORDJ BOU ARRERIDJ DIRECTION DE L'EDUCATION
Adresse : Cité administrative (Ex DOUAR EL SOUK) BORDJ BOU ARRERIDJ
Matricule fiscal N°: D98534019089309

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions des articles 65 et 66 du décret présidentiel N°15-217 du 10 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction de l'éducation de Bordj Bou Arreridj informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis de concours restreint portant étude pour la réalisation du projet :

Equipement d'un lycée type 1000/3000 à B.B.Arreridj (Rte Birmaab)

Après l'issue de l'évaluation des offres, les plis ont été ouverts provisoirement selon tableau ci joint.

N° Des lots	Désignation des lots	Coordonnées Rattachement	N° Matricule Fiscal	Délais	Taux Technique- Financier	Montant Soumission
01	Equipement classes scolaires	S.M.T. VAS NGR	03033000131649	04 Jrs	86,19 p	6.261.740,00 da
02	Equipement administratif	Bjarr Birmaab	10933020013655	05 Jrs	86,24 p	4.022.061,00 da
03	Equipement cuisine	Bjarr Birmaab	10933020013656	06 Jrs	86,28 p	3.238.250,00 da
04	Equipement informatique et multimédia	EL ALI ALI EL ALI	03782912001314	07 Jrs	84,00 p	8.913.260,00 da
05	Equipement salle de sport	EL ALI EL ALI EL ALI	10933020013657	08 Jrs	84,00 p	217.736,00 da
06	Remise (véhicule) et accessoires	EL ALI EL ALI EL ALI	03782912001315	09 Jrs	86,57 p	581.422,24 da
07	Palanque de laboratoire	Bjarr Birmaab	10933020013658	04 Jrs	85,42 p	5.423.946,00 da
08	Equipement structures sportives	EL ALI EL ALI EL ALI	081734040554901	03 Jrs	85,75 p	811.224,00 da
09	Equipement d'appoint	BENKHALID FADOUZI	07825320013134	04 Jrs	93,20 p	1.094.950,00 da
10	Equipement gros matériel de cuisine	BAN DJEDJEDJ EQUIPEMENT	165101639140005	01 Jrs	92,41 p	5.048.172,00 da
11	Equipement petit matériel de cuisine	BAN DJEDJEDJ EQUIPEMENT	106191639140006	02 Jrs	84,24 p	922.978,00 da
12	Equipement salle et réfectoire	EL ALI EL ALI EL ALI	03782912001316	05 Jrs	87,23 p	1.589.000,00 da

Cette attribution aux bénéficiaires des lots est faite en vertu du décret présidentiel N°15-217 du 10 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, sous réserve de la signature de l'acte de adjudication par le service adjudicataire dans le cadre de cet Appel d'Offres. L'acte de adjudication sera signé par le titulaire de l'offre au plus tard de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis de concours provisoire. Le délai de recours est prolongé de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis de concours provisoire. Le délai de recours est prolongé de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis de concours provisoire.

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres peuvent se rapprocher de nos services dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

CRÉBUS #606 DU DIMANCHE 4 AVRIL 2021-ANEP 2116005934

WILAYA DE BOUMELAL
COMMUNE D'OUED BOUSSINE
N° d'identification fiscale : 09800178007022

AVIS D'ADJUDICATION PUBLIQUE AVEC ACCEPTATION DES PLIS CACHETES N°: 01/2021

LE PRÉSIDENT DE L'APC DE LA COMMUNE D'OUED BOUSSINE LANCE UN AVIS D'ADJUDICATION PUBLIQUE AVEC ACCEPTATION DES PLIS CACHETES, COMME SUIVIT :

01- LOCATION DES COMPS DE VACANCES FAMILIALES (EX-ECOLE/ EX-CASORIEL/ EX-SONATRACH)
02- LOCATION DE BLOC SANITAIRE COMPOSE DE 03 BARAQUES SAHARIENNES AMÉNAGÉES
03- LOCATION DES PARRINGS AU NIVEAU DES PLAGES
04- LOCATION DES PLATE FORME POUR COMPOS.

LES PERSONNES INTERESSEES D'UN PUISANT AVIS PEUVENT RETENIR LES CAHIER DES CHARGES SANS DE LA COMMUNE (NIVEAU PATRIMOINE A COMPTER DE LA PREMIERE PUBLICATION DU PRESENT AVIS DANS LES QUOTIDIENS NATIONAUX MOUVANT HORAIRE DE LA JOURNEE DE 10 H00 DU MATIN JUSQU'À 17 H00 DU SOIR) (excepté les 02)

01- LOCATION DE COMPS DE VACANCES FAMILIALES :

N°	Désignation	Prix d'investissement	Durée d'exploitation
01	COMPS DE VACANCES FAMILIALES (EX-ECOLE)	850.000,00 DA	ANNEE 2021
02	COMPS DE VACANCES FAMILIALES (EX-CASORIEL)	1.300.000,00 DA	ANNEE 2021
03	COMPS DE VACANCES FAMILIALES (EX-SONATRACH)	3.500.000,00 DA	ANNEE 2021

02- BLOC SANITAIRE COMPOSE DE 03 BARAQUES SAHARIENNES AMÉNAGÉES :

N°	Désignation	Prix d'investissement	Durée d'exploitation
01	BLOC SANITAIRE COMPOSE DE 03 BARAQUES SAHARIENNES AMÉNAGÉES (12 TOILETTE ET 12 DOUCHE)	100.000,00 DA	ANNEE 2021

03- LOCATION DES PARRINGS SUR LES PLAGE :

N°	Désignation	Prix d'investissement	Durée d'exploitation
01	PARRING (BOUCHERIE) COTE OUEST	850.000,00 DA	ANNEE 2021
02	PARRING (BOUCHERIE) COTE EST	850.000,00 DA	ANNEE 2021
03	PARRING (BOUCHERIE)	180.000,00 DA	ANNEE 2021

04- LOCATION DES PLATE FORME POUR COMPOS :

N°	Désignation	Prix d'investissement	Durée d'exploitation
01	PLATE FORME POUR COMPOS ACCOTE DE PARRING COMMUNALE (BOUCHERIE)	900.000,00 DA	ANNEE 2021

DOSSIER COMPORTANT LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- CAHIER DES CHARGES, BONES ET ANNEXES (AVEC PLOCH DE PARRING)
- COMPTE RENDU DE LA COMMUNE
- UN CERTIFICAT DE BONE MARCHÉ DÉLIVRÉ PAR LA COMMUNE DE BOUMELAL
- COPIE DE LA CARTE D'IDENTITÉ

LES DOSSIERS SERONT DÉPOSÉS DANS UN PLI CACHÉTÉ AU NIVEAU DE BUREAU DES PLIS PORTANT LA MENTION SUIVANTE :

AVIS D'ADJUDICATION PUBLIQUE AVEC ACCEPTATION DES PLIS CACHETES N°: 01/2021
LOCATION :

LE PLI DE PRÉPARATION DES OFFRES EST FINI HINGEN (10) JOURS À COMPTER DE LA DATE DE PUBLICATION DU PRESENT AVIS DANS LES QUOTIDIENS NATIONAUX.

LA DATE DE DÉPÔT DES OFFRES EST FINI LE DERNIER JOUR DE LA PRÉPARATION DES OFFRES À CAUSE HEURES (11 H00 DU MATIN ET L'ADJUDICATION AURA LIEU AU SIÈGE DE LA COMMUNE LE MÊME JOUR DE LA DATE LIMITE DE PRÉPARATION DES OFFRES (DATE DE DÉPÔT DES OFFRES) SI CE JOUR CONVIENT AVEC UN JOUR FÉRIÉ OU UN JOUR DE REPOS LÉGAL. LA DURÉE DE DÉPÔT DES OFFRES EST PROLONGÉE JUSQU'À JOUR OUVRABLE.

CRÉBUS #606 DU DIMANCHE 4 AVRIL 2021-ANEP 2116006068

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUMELAL
DARRA DE KHEMIS EL KHACHINA
COMMUNE DE HAMEDELI
N°: 09800178007022
N° d'identification fiscale (NIF): 0537001

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2021

Le Président de l'Assemblée Populaire Constituante de Hammedi lance un Avis d'Appel d'Offre National ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet suivant :

REALISATION DECLAREE DE JEUN EN GAZON SYNTHETIQUES :

Lot N°01 : Réalisation d'un terrain de Jeux En Gazon Synthétique A Hui Hamedi Boumedi
Lot N°02 : Réalisation d'un terrain de Jeux En Gazon Synthétique A Hui Hamedi Boumedi
Lot N°03 : Réalisation d'un terrain de Jeux En Gazon Synthétique A Hui Hamedi Boumedi

Les soumissionnaires pour le présent avis d'appel d'offres et qui satisfont aux critères d'éligibilité suivants :

- Avoir un statut de titulaire et d'exploitant en vertu de l'acte de adjudication (03) au plus tard de la publication de l'avis d'appel d'offre.
- Avoir au moins deux (02) réalisations de terrain de jeux en gazon synthétique par le maître d'ouvrage de même nature, précise répertoriée de même nature.
- Présenter une déclaration de chiffre d'affaires des trois (03) dernières années (2017-2018-2019) de 10 000 000,00 DA au plus. Pour les entreprises de Hamedi Boumedi de la commune de Hamedi Boumedi pour celles des communes de Hamedi Boumedi de la commune de Hamedi Boumedi.
- Les offres accompagnées des pièces administratives, exigées par le Cahier des Charges, doivent être déposées dans des enveloppes scellées et signées.

Le dossier de candidature :

- Le dossier de candidature complet :
- La déclaration de candidature en deux (02) copies, dûment signée avec cachet officiel et joint.
- La déclaration de présence des capacités minimales, dûment signée avec cachet officiel et joint.
- Etat de l'entreprise pour les : SNC, SARL, SA, SPA.
- Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilités les personnes à engager l'entreprise.
- Certificat de qualification et d'habilitation au contrat de même nature.

Durée (02) au plus activité principale travaux Bâtiment.

- Les offres financières de l'entreprise pour les 03 lots doivent être de 2017-2018-2019, valides par les services des impôts (impôts).
- Les personnes physiques doivent être justifiées par des attestations de bonne réputation, dûment signées par les autorités de l'entreprise.
- Résumé d'activités financières (RIF).

Offre technique :

- Offre technique complète :
- La déclaration de candidature dûment signée, dûment signée avec cachet officiel et joint.
- Les documents techniques justifiant l'offre dûment signée avec cachet officiel et joint.
- Les Attestations d'habilitation CNAS ou CANNOS Assés en vertu de tout le personnel salarié plus détaillé pour le personnel d'entretien.
- Cette offre (technique) pour le matériel roulant avec copies des contrats d'entretien en vertu de matériel plus détaillé d'achat pour le matériel roulant et copies de l'entretien matériel en vertu de matériel pour le matériel roulant (impôts).
- Planing prévisionnel des travaux signé avec cachet pour chaque lot adjugé.
- Le coût des charges matériel, dûment signée avec cachet officiel et joint dûment signée par le titulaire de l'offre.

Et annexes :

- Offre technique :
- Etat de l'entreprise pour les : SNC, SARL, SA, SPA.
- Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilités les personnes à engager l'entreprise.
- Certificat de qualification et d'habilitation au contrat de même nature.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont déposés dans des enveloppes scellées et signées, indiquant la référence de l'entreprise, la référence de l'avis d'appel d'offre ainsi que la mention « Offre technique » ou « Offre financière » au verso de la page. Les offres doivent être déposées dans des enveloppes scellées et signées, accompagnées de l'acte de adjudication et d'un état de l'entreprise (RIF) en plus de l'évaluation des offres. Appel d'offre N° 02/2021 (voir le détail de l'offre) de l'Assemblée Populaire Constituante de Hammedi Boumedi.

Les offres doivent être déposées au bureau des marchés publics de la commune de Hamedi Boumedi (03) dans un délai de 10 H00 du matin à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offre dans le CRÉBUS. Le présent avis de concours est publié dans le CRÉBUS (03) dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offre. Le présent avis de concours est publié dans le CRÉBUS (03) dans un délai de 10 jours à compter de la date de publication de l'avis d'appel d'offre.

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres peuvent se rapprocher de nos services dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

CRÉBUS #606 DU DIMANCHE 4 AVRIL 2021-ANEP 2116006065

SOMALIE

L'armée déjoue des tentatives d'attaques terroristes

L'Armée nationale somalienne (ANS) a indiqué hier que ses forces avaient déjoué deux tentatives d'attaques majeures des éléments du groupe terroriste «Shebab» contre ses deux bases dans le sud de la Somalie. «Les attaques que le groupe terroriste tentait de lancer à l'aube sur les districts d'Awdhigle et de Bariire dans la région de Shabeellaha Hoose (sud) n'ont pas eu lieu», a déclaré l'ANS, réfutant les affirmations des «Shebab» selon lesquelles les deux bases militaires avaient été frappées par des explosifs. «Les forces de l'ANS ont empêché les Shebab d'utiliser des explosifs dans l'attaque», a indiqué l'ANS dans un communiqué. Lundi, au moins quatre personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées par l'explosion d'une bombe dans une rue de la capitale somalienne Mogadiscio.

APRÈS DES RAIDS AÉRIENS DE L'ARMÉE EN BIRMANIE**Plus de 12 000 déplacés**

Plus de 12 000 déplacés ont fui les raids aériens menés par l'armée birmane ces derniers jours, a assuré hier une faction ethnique rebelle, déplorant aussi «de nombreuses victimes» et «la destruction d'écoles et de villages». «Plus de 12 000 civils ont fui ce qui cause une crise humanitaire majeure», a indiqué l'Union nationale Karen (KNU), l'un des plus grands groupes armés du pays. Ripostant au bain de sang des forces de sécurité contre les opposants au coup d'Etat du 1er février, la KNU s'était emparée la semaine dernière d'une base militaire dans l'Etat Karen dans le sud-est du pays. L'armée avait riposté en menant des raids aériens entre le 27 et le 30 mars, ciblant des places-fortes de la KNU, une première depuis une vingtaine d'années dans cette région. «Beaucoup de civils sont morts dont des mineurs et des étudiants. Des écoles, des maisons et des villages ont été détruits», a relevé la KNU. «Nous exhortons toutes les minorités ethniques du pays (...) à engager des actions fortes et à prendre des sanctions» contre les responsables. Mais, depuis le coup d'Etat qui a renversé le gouvernement civil d'Aung San Suu Kyi, plusieurs ont apporté leur soutien à la mobilisation démocratique et menacé de reprendre les armes contre la junte qui réprime dans le sang la contestation.

LORS DES MARCHES PACIFIQUES EN PALESTINE

Plusieurs blessés par balles et des arrestations

Plusieurs Palestiniens ont été blessés par les balles des forces d'occupation israéliennes et plusieurs autres ont été arrêtés vendredi lors d'un nouvel épisode de répression contre les marches hebdomadaires pacifiques anti-colonisation à travers le pays, ont rapporté des sources palestiniennes.

Cinq jeunes Palestiniens ont été blessés par des balles réelles israéliennes à Naplouse, ville palestinienne occupée basée au nord de la Cisjordanie, selon des sources palestiniennes de sécurité. En outre, six citoyens palestiniens ont été touchés par les balles des soldats d'occupation israéliens au cours d'une incursion de ces derniers dans le village d'Al-Mughayyir à Ramallah au centre de la Cisjordanie occupée, selon le chef du conseil villageois Ameen Abu Alia. Dans le village de Kafr Qaddoum, dans le nord de la Cisjordanie, «plusieurs Palestiniens, dont deux photojournalistes, ont été blessés par des balles alors que les forces d'occupation israéliennes attaquaient la manifestation hebdomadaire anti-colonies», selon des sources locales. De même, les forces d'occupation israéliennes ont arrêté quatre Palestiniens dont deux adolescents, lors de leurs incursions dans deux gouvernorats au sud de la Cisjordanie occupée, selon des sources locales et de sécurité. Au nord d'El Khalil, plus précisément dans la localité de Beit Ummar, l'armée d'occupation a arrêté deux adolescents, Muhammed Awad Zaaqeeq (17 ans) et Fahmi Abdul Hamid Zaaqeeq (16 ans), selon l'activiste Muhammed Awad. Il a ajouté que les forces d'occupation ont attaqué, fouillé et endommagé plusieurs maisons et ont détenu à de longues périodes leurs résidents. Des sources de sécurité ont mentionné que les soldats d'occupation ont arrêté un citoyen après avoir pris d'assaut son domicile dans la région sud d'El Khalil. A Beitlahm, l'armée d'occupation a arrêté un jeune du village d'Al-Walaja à l'ouest de la ville. Dans ce contexte, des colons israéliens, escortés



par les forces d'occupation, ont détruit vers minuit une route menant vers un terrain appartenant à des Palestiniens dans la région de Khimar dans la localité de Battir à l'ouest de Beitlahm, dans le sud de la Cisjordanie occupée, selon Omar Al-Qaisi, l'un des propriétaires des terres. Enfin, les habitants du village de Ras Karkar, situé à l'ouest de Ramallah, se sont rendus dans la

région pour protester contre l'installation d'une tente par les colons qui projettent de s'emparer de leurs terres, ont précisé les sources. La présence des colons dans cette région connue par la qualité de ses oliviers, est d'empêcher les agriculteurs d'élaguer leurs oliviers et de labourer leurs terres, a-t-on indiqué.

R. I/APS

CANAL DE SUEZ

«Tous les navires en attente» sont passés

Tous «les navires en attente» depuis l'échouement de l'Ever Given, un immense porte-conteneurs qui s'était retrouvé coincé en travers du canal de Suez le 23 mars, ont quitté la voie navigable, a annoncé hier l'Autorité du Canal de Suez (SCA). «L'amiral Ossama Rabie, président de la SCA, a annoncé samedi que l'ensemble des navires en attente dans le canal depuis l'échouement du porte-conteneurs panaméen Ever Given avaient traversé l'isthme de Suez, selon un communiqué de l'autorité. Battant pavillon panaméen et exploité par l'armateur taiwanais Evergreen Marine Corporation, le navire géant -long comme quatre terrains de football- a été remis à flot le 29 mars, après avoir été immobilisé près d'une semaine. L'Ever Given a pour sa part été remorqué vers le Grand Lac Amer au milieu du canal de Suez et la circulation a repris le soir même entre la Méditerranée et la mer Rouge. Inédit par son ampleur, l'incident a entraîné l'arrêt total de la circulation sur cette route maritime cruciale reliant l'Asie à l'Europe et représentant plus de 10% du commerce international. Au total, 422 navires, chargés de 26 millions de tonnes de marchandises, a indiqué la SCA, ont été bloqués dans ce gigantesque embouteillage. Au nombre de 61, les derniers navires en attente depuis le passage de



l'Ever Given ont pu traverser le canal samedi de même que «24 nouveaux navires», selon le même communiqué. Les premiers -plus d'une centaine- avaient pu emprunter le canal dans la nuit du 29 au 30 mars, quelques heures après le renflouement du méga-navire. Près de 19 000 navires ont emprunté le canal en 2020, selon la SCA, soit une moyenne de 51,5 navires par jour.

NIGERIA

Une attaque d'un groupe armé fait 14 morts

Au moins 14 personnes ont été tuées lors d'une attaque d'un «groupe d'hommes armés non identifiés» contre une base militaire, située dans le centre-nord du Nigeria, a annoncé un responsable vendredi soir. «Au total, six soldats et un policier ont été tués lors d'une récente attaque menée par un groupe d'hommes armés non identi-

fiés» qui étaient «environ 200» contre une base militaire dans la ville d'Allawa, dans la zone de gouvernement local de Shiroro, dans l'Etat du Niger, a indiqué Sani Bello, le gouverneur de l'Etat, dans un communiqué vendredi. «Les hommes armés ont brûlé la base avant de se déplacer dans certaines communautés de la région, où ils ont tué sept

autres personnes et en ont enlevé plusieurs autres», a précisé M. Bello, sans révéler la date de l'attaque. Le gouverneur a démenti les allégations selon lesquelles «les camps de la force opérationnelle auraient été désertés et les agents de sécurité auraient quitté les communautés» après l'attaque. «Les militaires...se sont retirés pendant un

certain temps pour revoir leur stratégie. Ils n'ont pas quitté ou abandonné les communautés», a-t-il déclaré. La région septentrionale du pays africain le plus peuplé a été le théâtre d'une série d'attaques armées au cours des derniers mois, notamment des attaques contre des écoles et des enlèvements d'élèves.

MAL AU DOS

Kiné ou ostéo ?

Kinésithérapie et ostéopathie ont chacune leur rôle à jouer pour soulager le dos et sont parfois complémentaires. Sachez quelle technique préférer selon la douleur éprouvée. L'ostéopathe et le kinésithérapeute ne se font pas concurrence, ils se complètent.

IL S'AGIT D'UNE DOULEUR AIGÜE : LUMBAGO, TORTICOLIS

Privilégier plutôt un ostéopathe. Il faut traiter la dysfonction vertébrale, le plus souvent due à un mauvais geste. Les outils du kiné, massages, physiothérapie, assouplissements, étirements et gymnastique, ne peuvent y parvenir.

L'ostéo va dégager la vertèbre, sans la faire craquer, puis corriger les dysfonctionnements qui ont pu, à distance, "faire le lit" du lumbago (stress émotionnel ou musculaire) ou du torticolis (perte de mobilité du crâne ou du bassin).

Si la douleur est violente, il faut d'abord consulter le médecin, qui prescrira un décontractant musculaire. L'ostéo n'intervient qu'une fois les tensions autour de la vertèbre relâchées.

Combien de séances ? En général une suffit, puis une autre trois à quatre semaines plus tard.

C'EST UNE LOMBALGIE OU UNE CERVICALGIE CHRONIQUE

Consulter plutôt un kiné. Il faut traiter l'origine de la douleur, souvent liée à une insuffisance musculaire et un manque de souplesse : La prise en charge repose sur le renforcement et l'assouplissement des muscles concernés.

Le travail est complété par un apprentissage du verrouillage du rachis lombaire et par une éducation aux bons gestes dans la vie quotidienne et professionnelle.

Des soins de physiothérapie (électrodes) et des massages permettent parallèlement d'apaiser l'inflammation et la douleur.

L'OSTÉOPATHIE A DES EFFETS LIMITÉS CHEZ LES PATIENTS SOUFFRANT DE LOMBALGIE

Des médecins ont mené une étude sur l'effet des manipulations ostéopathiques chez les patients souffrant de lombalgie avec des douleurs supérieures à 6 semaines.

Les résultats montrent qu'elles ont eu un petit effet positif sur les activités de la vie quotidienne et la douleur mais l'amélioration n'était pas cliniquement significative.

Les résultats ont montré qu'à trois mois, la réduction moyenne du score était de -4,7 points dans le groupe ostéopathie et de -1,3 point dans le groupe placebo.

À 12 mois, la différence moyenne entre les deux groupes était de -4,3 points et de -2,0 entières de réduction de la douleur. Par ailleurs, aucune différence significative sur les critères de jugement secondaires n'a été constatée.

Pour l'équipe scientifique, ces résultats montrent que les manipulations ostéopathiques ont un effet faible et non cliniquement pertinent, sur le retentissement de la lombalgie sur les activités de la vie quotidienne à 3 et 12 mois, en comparaison aux manipulations placebo.

Les manipulations ostéopathiques n'ont pas d'effet sur la douleur, la qualité de vie ou la consommation de médicaments.



IL S'AGIT D'UNE DOULEUR DUE À L'ARTHROSE

Les deux techniques conviennent. Elles ne vont pas traiter l'arthrose elle-même (usure du cartilage recouvrant les vertèbres), mais elles peuvent la soulager.

- Le kiné, par des massages, améliore l'élasticité du tissu musculaire périphérique, diminuant la douleur et la compression subie par la vertèbre.

- L'ostéo, par des manipulations très douces, développe la mobilité des vertèbres voisines et libère les tensions de leurs fascias, petits ligaments qui les entourent.

IL S'AGIT D'UNE DORSALGIE

Privilégier plutôt un ostéo. Les dorsalgies ont souvent pour origine soit le stress, les manipulations crâniennes donnent de bons résultats, soit une ancienne lésion, par exemple une entorse de la cheville, qui s'est répercutée jusqu'au dos. L'ostéopathe s'attache alors à traiter cette lésion originelle pour libérer toute la chaîne. »

Apaiser un mal de dos grâce à 4 solutions naturelles

De la chaleur, pour décontracter les muscles

Pourquoi ça aide ? La chaleur a un effet décontractant sur les muscles. L'appliquer le plus tôt possible, dès que l'on a mal, évite d'amplifier la douleur en se raidissant et de compenser par une mauvaise posture.

COMMENT FAIRE ?

- À la maison, on peut utiliser une bouillotte ou un coussin de noyaux de cerises à chauffer au micro-ondes et à poser sur un vêtement pour ne pas se brûler, 15 à 20 minutes, deux à trois fois par jour.

L'écorce de saule blanc, contre les douleurs articulaires liées à l'arthrose

Pourquoi ça aide ? L'écorce de saule blanc est considérée comme "l'aspirine végétale" car elle est riche en dérivés salicylés.

Elle est anti-inflammatoire et antalgique.

COMMENT FAIRE ?

Les gélules d'extraits secs ne suffisent pas à apaiser une douleur aiguë. Il faut privilégier l'extrait liquide de plante fraîche (EPS Phytoprevent, en pharmacies), plus concentré.

- Prendre, selon l'intensité des douleurs, 3 à 6 cuillerées à café par jour diluées dans un verre d'eau, pendant au moins 7 jours.

- En cas de douleurs chroniques, il est possible de faire une cure de trois mois.

- Attention, l'écorce de saule blanc est contre-indiquée en cas d'allergie à l'aspirine.

UN MASSAGE AUX HUILES ESSENTIELLES, EN CAS DE SCIATIQUE

Pourquoi ça aide ? Si les douleurs sont dues à un nerf pincé, de type sciatique, les huiles essentielles de menthe poivrée et de girofle sont intéressantes pour leur effet chaud/froid et leur action anti-inflammatoire. On peut aussi les associer à l'huile essentielle (HE) de lavande qui est un excellent calmant du système nerveux.

COMMENT FAIRE ?

Préparer le mélange suivant : 2 gouttes d'HE de lavande officinale + 2 gouttes d'HE de menthe poivrée + 2 gouttes d'HE de girofle dans 10 gouttes d'huile d'arnica, d'amande douce ou de macadamia, à utiliser en massage.

EXERCICES POUR AVOIR MOINS MAL

Vous pouvez essayer ces exercices dès que vous sentez la douleur arriver.

Respirer. C'est la base de toutes les méthodes antidouleur. Installez-vous confortablement et prenez conscience de votre corps posé sur le lit ou le fauteuil (ou de vos appuis au sol si vous êtes debout).

Respirez tranquillement en sentant votre respiration, sans essayer de la changer ou de la forcer.

Pratiquez ensuite un "scanner corporel" : en partant des pieds jusqu'à la tête, ressentez chaque zone du corps en essayant de les relâcher une par une.

Visualiser. Le plus simple est de jouer sur la visualisation du froid ou de la chaleur. Par exemple, face à un mal de tête, imaginez-vous passer vos mains dans la neige ou autour d'un verre d'eau glacée puis dites-vous "J'apporte du frais à mon front" en les posant dessus.

Même chose en cas de mal de dos, imaginez-vous les mains devant un feu de cheminée, en vous disant "J'apporte de la chaleur à mon dos". Plus vous visualiserez ces sensations en détail, plus ce sera efficace.

Utiliser les couleurs. Vous pouvez aussi modifier la perception de la douleur grâce à la couleur. C'est la technique du gant magique en auto-hypnose : concentrez-vous sur votre main et imaginez-la se teinter d'une couleur agréable qui coupe le corps de la sensation douloureuse (à chacun de trouver celle qui marche le mieux).

Il suffit ensuite de passer la main sur la zone où on a mal (tête, ventre, dos...) pour faire diminuer, par suggestion, la sensation douloureuse.

6 conseils pour soulager le mal de dos sans médicament

La bonne nouvelle si vous souffrez de lombalgie : elle régresse le plus souvent en quelques jours.

En attendant, que faire pour réduire la douleur sans recours aux anti-inflammatoires et retrouver sa mobilité ?

Massages, ostéopathie, chiropraxie, plantes... le point sur les solutions naturelles d'un mal de dos.

Vous vous baissez pour soulever un enfant ou sortir une valise d'un coffre... Et là, ça coince. Votre dos est bloqué.

On ne sait pas exactement ce qui se passe à ce moment-là, mais nous avons de bons arguments pour penser qu'il se produit une déchirure au niveau d'un disque intervertébral.

Ce disque est composé d'un anneau fibreux qui a la même structure qu'un ligament.

ors d'un faux mouvement ou d'efforts répétés, cet anneau peut se déchirer. C'est le même mécanisme qu'une entorse.

1. NE PAS SE METTRE AU REPOS

Pas question de rester alité, sauf si la douleur est trop vive. Le repos complet ne ferait qu'accroître l'ankylose sans résoudre le problème.

Évitez aussi de rester assis trop longtemps. Il est au contraire recommandé de poursuivre ses activités personnelles et professionnelles, en évitant les postures les plus douloureuses. Rester en mouvement est le meilleur remède contre la lombalgie, c'est aussi la clé pour récupérer plus vite et prévenir une rechute.

2. CONSULTER L'OSTÉOPATHE OU LE CHIROPRACTEUR

Pour une lombalgie aiguë, c'est la bonne indication. ces manipulations ne doivent pas être douloureuses. Quelque 80 % des patients sont soulagés en une séance. Pour les autres, une deuxième séance est préconisée, trois semaines à un mois après.

3. APPLIQUER DU CHAUD

Une bouillotte ou une couverture chauffante sur la zone douloureuse procurent une sensation de détente. Mais, l'effet est bref.

4. SE FAIRE MASSER

Tout le monde peut le faire. Il suffit de se concentrer sur les muscles de chaque côté de la colonne vertébrale et d'effectuer un mouvement de friction lente, plus ou moins appuyé.

5. BOUGER SUR UN GROS BALLON

On le répète : il faut éviter éviter toute immobilisation et maintenir le plus possible une activité physique.

Assis sur un gros ballon (à acheter en magasins de sport), imprimez un léger mouvement de rotation au sol à l'aide de vos pieds, selon un cercle fictif d'une dizaine de centimètres de diamètre. Doux et lent, le mouvement mobilise le bassin et détend les muscles paravertébraux.

6. UTILISER L'HARPAGOPHYTUM, UNE PLANTE BIENFAISANTE

Également appelé "griffe du diable", l'harpagophytum possède des vertus anti-inflammatoires puissantes.

L'Organisation mondiale de la santé reconnaît notamment son efficacité pour soulager les douleurs articulaires et musculaires.

A utiliser en gel, en comprimés ou en ampoules.

DU STATUT ET DES STATURES L'art de vivre...

S'il est on ne peut plus légitime que les artistes soient subventionnés par les pouvoirs publics en partenariat avec des sponsors privés, encore faut-il, en revanche, qu'on sache où va l'argent de ces mêmes subventions... Cahier des charges oblige...

Est-ce qu'un créateur peut vivre aujourd'hui de ses seuls écrits ? De ses seules toiles ou tableaux ? De ses pièces de théâtre ? De ses films ? Il faut d'abord reconnaître que sans l'aide financière des pouvoirs publics, point de salut et ou de quelques tentatives de grappiller quelques subsides. Encore faut-il avoir ses entrées sinon le fameux Sésame et connaître donc la formule magique. A titre personnel et justepour ouvrir rapidement une parenthèse et la refermer tout aussi rapidement, j'ai eu à ferrailer avec une institution culturelle à laquelle je me suis adressé comme tout le monde pour me faire publier un roman et ou un recueil de poésie. La demande est toujours à mon niveau et porte le fameux cachet officiel de ladite institution, ce cachet donc faisant foi...Aucun écho au jour d'aujourd'hui. Mais je me dois de préciser que ce fait avéré remonte tout de même à l'ère Khalida Toumi. Sans doute ne faisais-je pas partie des courtisans. Ceci n'étant qu'un cas parmi tant d'autres. Du coup et encore traumatisé, j'hésite désormais à recourir aux services de ce ministère en question sous la diligence désormais de madame Bendouda. Comme promis fer-

mons donc cette parenthèse et revenons au propos initial. Autrement dit un créateur ou producteur de ce qu'il est convenu d'appeler d'œuvres de l'esprit peut-il escompter sur ses propres ressources pour se voir reconnu ou à tout le moins un semblant d'existence ? En fiait et sous toutes les latitudes les artistes (sauf quelques privilégiés dont on reparlera tantôt), souffrent de ce peu de considération à leur encontre alors même qu'ils sont pour la majorité autant porteurs de talent que de projets méritant d'être encouragés et valorisés. Et puis, de vous à moi, que serait un pays sans créateurs patentés ? Et l'Algérie, Dieu merci, en a enfantés plus d'un et non des moindres. Du génie de Issiakhem à celui de Khedda en passant par les Mesli, Baya et autre Koraichi, cette noble terre a donné naissance, souvent dans la douleur d'ailleurs, à de grands noms de l'art majuscule. Et dont la plupart n'ont dû leur notoriété qu'à leur seul et unique talent. Aujourd'hui les choses commencent à bouger et c'est tant mieux pour tout le monde. Un petit bémol tout de même : ces aides sont-elles intéressées ou juste du mécénat ? Autrement dit qu'attendent en retour des artistes ceux qui les subven-



tionnent ? Des œuvres dirigées ? Du surmesure ? Quoiqu'il en soit l'apport pécuniaire des pouvoirs publics est une véritable bouffé d'oxygène pour tous ceux qui en bénéficient. Bien qu'à ce niveau aussi force est d'admettre que certains bénéficiaires ne font pas bon usage de ces deniers publics. En ce que parmi la communauté artistique il s'en trouve quelques-uns qui utilisent cet argent à des fins autres que celles auxquelles il est sensé être destiné. Et là il y a maldonne, voir même infraction au sens juridique du terme. Car s'il est du devoir des détenteurs de deniers de contribuer autant se faire que peu à la promotion de l'art en général et des vrais artistes en particulier, deux précautions valent tout de même mieux qu'une. Qu'est-ce à dire ? Que les bénéficiaires sont tenus au même titre que l'obligation de moyens à la charge des pouvoirs publics de faire preuve de transparence en amont et en aval de la réalisation de leurs projets respectifs. Et informer, ainsi, ces mêmes pouvoirs publics au fur et à mesure de l'avancement des dits projets. A cet égard, pour-

quoi ne pas songer, coté tutelle, à établir un listing (le plus exhaustif possible par ailleurs) des bénéficiaires les plus méritants. Ce n'est qu'à ce prix qu'on inculquera dans l'esprit des contrevenants l'impérieuse nécessité de s'inscrire dans la régularité. En attendant, bien évidemment, ce statut de l'artiste qui codifiera la forme et le contenu des objectifs assignés à tout un chacun. Et combattre ainsi tous les dépassements et autres entorses à la réglementation en vigueur. Car la mise à niveau embrasse tous les secteurs d'activité nationale et les artistes comprendront aisément le pourquoi et le comment des choses puisque concernés au premier chef par toute cette batterie de textes préventifs pour le moins sécurisants. Ce qui n'était pas le cas jusqu'à l'arrivée de la nouvelle équipe dirigeante ministérielle. Et à l'heure où le discours est à la rupture avec des pratiques douteuses, que voilà, n'est-ce pas, une opportunité idéale pour élarguer la corporation artistique qui avait besoin au moins d'un lifting...

Amar Zentar

YASMINA KHADRA À CRÉSUS

«Tous les romans racontent l'Homme...»

Crésus : Les relations humaines sont toujours au cœur de vos intrigues, notamment les histoires d'amour, pourquoi avoir choisi ce thème de prédilection ?

Yasmina Khadra : Tous les romans racontent l'Homme, jusque dans les fables de la Fontaine, jusque dans celles de Kalila wa Dimna. Aucune histoire n'échappe à la condition humaine. Toute ma vie, j'ai été intrigué par le facteur humain. J'essaye de le décoder à travers mes ouvrages. Le roman n'est pas qu'une intrigue ou une saga ou bien encore un conte de fée. C'est la quête du sens, la compréhension du genre humain et, par voie de conséquence, la compréhension du monde. Tout roman nous raconte un peu, tout personnage nous dévoile une part de nous-mêmes.

En tant qu'auteur, comment avez-vous vécu la crise sanitaire et le confinement qui s'en est suivi ?

J'ai longtemps gravité à la périphérie de la déprime, au début. Se verrouiller chez soi à longueur de journée, observer les "absences" à travers la fenêtre et regarder, stoïque, le soleil nous faire un pied de nez est une épreuve insoutenable. Puis, l'homme étant un animal mutant, capable de s'adapter en toutes circonstances, je me suis repris en main. C'est vrai, j'avais des livres à lire, et d'autres à écrire, mais me savoir "interdit" de recevoir des amis chez moi, ne pas pouvoir m'attabler sur la terrasse d'un café en grillant tranquillement une cigarette, c'était atroce. J'aime flâner dans mon quartier, rencontrer les gens, m'attarder devant une vitrine, prendre un

Dans cet entretien exclusif accordé à notre quotidien, le célèbre écrivain algérien Yasmina Khadra, réputé éclectique, se raconte et raconte une partie de son œuvre féconde et diversifiée. Surfant entre le réel et l'imaginaire, il dit son parcours, son amour immodéré de l'Algérie et rappelle que l'imagination n'a pas de frontières pour un homme d'écrit. Mais suivez donc sa pensée et vous en saurez un peu plus...



banc et regarder le temps passer en charriant la foule et ses bruits, c'est un apaisement, pour moi. Dame Covid a chamboulé nos repères et nous a mis sous scellés comme des pièces à conviction. Vivement le retour à la normal. J'ai hâte de rentrer en Algérie, de voyager, d'aller de par le monde à la rencontre de mes lecteurs et des personnes qui me sont précieuses.

Votre dernier roman, pour l'amour d'Elena, se déroule au Mexique, en plein guerre de clans de narcotrafi-

quants. Pourquoi avoir choisi ce cadre spatio-temporel pour votre histoire ?

Pourquoi pas ? L'imaginaire n'a pas de frontières. J'ai écrit sur Cuba, la Corne d'Afrique, l'Afghanistan, l'Allemagne, le Maroc, l'Algérie, etc. Je suis un électron libre, otage consentant de mes inspirations. Mon roman puise sa thématique d'un fait divers, même s'il n'est qu'une fiction à cent pour cent. Une fiction proche de la réalité. Il faut oser convoquer le monde pour le comprendre, le voir de plus près, décortiquer ses non-

dits, remuer sa poussière sous le tapis. C'est un voyage Low Cost, le roman. Il ne coûte pas cher et nous enrichit sans compter. Nul besoin de visa, ni test PCR ni de contrôle aux frontières. Vous soulevez la couverture d'un ouvrage et hop! vous êtes ailleurs, aux antipodes de votre petite bulle. Ne cherchez pas à savoir pourquoi l'auteur a choisi tel ou tel décor. Entrez sans frapper et faites comme chez vous. La vie est un apprentissage de tous les jours.

Vous êtes l'auteur algérien le plus lu et traduit ces dernières années. A quoi imputez-vous ce succès ?

Un peu à mon travail et beaucoup à la chance. Le succès est une rencontre de troisième type, un heureux événement qui ne dit pas son nom. On se l'approprie et on tente de le mériter en continuant de donner le meilleur de soi.

Quels seraient la place et le rôle de l'écrivain dans l'édification de l'Algérie nouvelle ?

Cela dépendra de quelle "nouvelle Algérie". Si l'Algérie de demain cherche déjà les bons repères pour se relever de ses décombres, l'écrivain sera son mentor, son guide, sa fierté et son mérite. Si elle s'évertue à n'être qu'un slogan creux, aucun écrivain, aucun artiste, aucun prophète ne lui sera d'une quelconque utilité.

Quels sont vos projets à venir ?

Voir l'Algérie relever la tête. Sans quoi, mes projets ne seraient qu'un rêve égoïste.

Propos recueillis par Sarra Chaoui

COUPE DE LA CAF L'ESS et la JSK à rude épreuve

La défaite est interdite aux Sétifiens qui n'ont récolté qu'un point lors des deux premières journées de cette phase des poules de la C2 africaine.

LES Sétif et la JS Kabylie renouent avec les grands rendez-vous africains, ce dimanche, hors de leurs bases, en affrontant respectivement Enyimba du Nigeria et la RS Berkane, pour le compte de la troisième journée de la phase des poules de la Coupe de la CAF. L'ESS joue même gros cet après-midi (14h) dans le chaudron d'Aba (500 km de la capitale Lagos) face à cette formation d'Enyimba qui partage la seconde place du Groupe A avec les Libyens du Ahly Benghazi, à un point du leader, Orlando Pirates d'Afrique du Sud. La défaite est interdite aux Sétifiens qui n'ont récolté qu'un point lors des deux premières journées de cette phase des poules de la C2 africaine. En cas d'une nouvelle contre-performance, les coéquipiers de Djahnit vont hypothéquer leurs chances, même s'ils auront deux matchs à jouer à Sétif dans la suite du parcours. « Eu égard à notre position au classement, il n'y a pas d'autre choix que de ramener un bon résultat du Nigeria. La dernière victoire en championnat contre l'ASAM, en championnat, nous a fait énormément de bien sur le plan mental, mais notre tâche ne sera guère une sinécure face à cette équipe d'Enyimba difficile à manœuvrer sur son terrain », dira le driver de l'Entente, Nabil Kouki, confronté à une cascade de blessés. « Ce n'est pas facile de gérer ce



genre de situation, mais on doit faire avec », concède le technicien tunisien, privé des services de Ferhani, Merbah, Tourè, Medour, Darfalou (blessés), et Ghacha (suspendu). Le retour des deux latéraux Debbari et Laoufi, et la qualification du nouvel attaquant ghanéen, Lomotey, le soulage, néanmoins. La mission de la JSK s'annonce également compliquée en terre marocaine face au détenteur du trophée, la RS Berkane, avide de renouer avec le succès et d'effacer son revers au Cameroun face au Coton Sport. Les Canaris, certes au grand complet, doivent sortir le grand jeu pour bien négocier ce derby maghrébin et conserver la tête du Groupe B. Les camarades de Rezki Hamroune, revigorés par leur dernier succès en championnat aux dépens du RC Relizane, comptent profiter de la mauvaise passe

que traverse la RSB qui s'est séparée de son coach, Tarek Sektioui, remplacé par Juan Pedro Benali. « Je sais que cette équipe est en bute à des difficultés, mais un sursaut d'orgueil n'est pas à écarter de la part de ses joueurs », lance le driver des Canaris, qui espère un réveil de ses attaquants, en manque flagrant et inquiétant de réalisme. « L'efficacité est notre souci de l'heure, car notre équipe joue bien et se crée, mais elle n'arrive pas à être déterminante dans le geste final devant les buts », concède Lavagne, avide de conserver l'invincibilité de son team dans cette épreuve continentale. Une mission difficile, mais pas impossible.

L. B.

Le programme des rencontres :

Groupe A

Aba : Enyimba (Nigeria) - ES Sétif (Algérie) 14h00
Benghazi: Ahly Benghazi (Libye) - Orlando Pirates (Afrique du Sud) 20h00

Groupe B

Lusaka: NAPSA Stars (Zambie) - Coton Sport (Cameroun) 14h00
Berkane: RS Berkane (Maroc) - JS Kabylie (Algérie) 20h00

Groupe C

Thies: ASC Les Jaraaf (Sénégal) - Salitas (Burkina Faso) 17h00
Tunis: Etoile du Sahel (Tunisie) - CS Sfaxien (Tunisie) 17h00

Groupe D

Dar es Salaam: Namungo (Tanzanie) - Nkana (Zambie) 14h00
Casablanca: Raja (Maroc) - Pyramids (Egypte) 17h00

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE Le CRB élimine le TPM et respire

Sans entraîneur en chef, le CR Belouizdad a réussi l'exploit de battre (2-0) et d'éliminer le TP Mazembe, vendredi soir sur l'arène du 5-Juillet, renforçant ainsi ses chances dans la course pour la qualification aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique. Face à une équipe du TPM amoindrie et composée de « rescapés des lignes aériennes et du virus (Covid-19) », ont toutefois attendu les six dernières minutes de la partie pour faire la différence. Ce sont les remplaçants, Sayoud, Gasmî et Bechou qui ont débloqué la situation. De retour de blessure, Sayoud a ouvert le score à la 84' d'une tête imparable (6e but dans cette épreuve), sur un centre de Gasmî, auteur d'une seconde passe décisive, deux minutes plus tard, pour Bechou qui a doublé la mise et tué le suspense d'une autre reprise de la tête. Coaching gagnant et mission bien accomplie pour le coach adjoint, Slimane Raho, qui quitte le CRB « par la grande porte », en signe de solidarité à Franck Dumas avec lequel il a pris l'habitude de travailler dans le championnat algérien.

RAHO QUITTE LE CHABAB PAR LA GRANDE PORTE

Le successeur de Dumas sera connu « dans les prochaines 48h », selon le président du club, Charaf-Eddine



Amara. Les Belouizdadis occupent seuls la seconde place du Groupe B avec deux points d'avance sur Al-Hilal du Soudan, accroché (0-0) par le leader, Mamelodi Sundowns, déjà qualifié. Une victoire en Afrique du sud face au Mamelodi Sundowns permettra aux champions d'Algérie d'atteindre les quarts de finale et d'éviter les calculs, lors de la sixième et dernière journée de la phase des

poules de la C1 africaine. En cas de match nul en terre sud-africaine, les gars de Laâquiba doivent espérer une défaite ou un nul des Soudanais d'Al-Hilal en RD Congo face au TPM. L'autre représentant algérien dans cette compétition, le MCA, aura besoin d'un nul ce samedi soir (20h) au 5-Juillet pour accompagner l'ES Tunis en quarts de finale.

L. B.

MANCHESTER CITY

Mahrez annoncé au Real Madrid

Outre les deux cracks, Kylian Mbappé et Erling Haaland, le Real Madrid a mis également sur ses tablettes la star algérienne de Manchester City, Riyad Mahrez, selon The Telegraph. Sous contrats avec les Citizens jusqu'en juin 2023, Mahrez est également courtisé par d'autres clubs du Vieux Continent, d'après ce même média britannique qui s'attend à une énorme bataille pour s'attacher les services du capitaine de la sélection algérienne, qui pourrait rejoindre l'été prochain à Madrid ses deux idoles, Zinedine Zidane et Karim Benzema. La direction du Real s'était déjà renseignée par le passé sur l'ancienne vedette de Leicester, mais sans passer à l'action ou à l'offensive. Va-t-elle le faire cet été ? Attendons pour voir...

L. B.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE SEMI-MARATHON

Laâmeche et Dahmani se distinguent

Le championnat national de semi-marathon, disputé vendredi à Oran, a souri pour la troisième fois de suite à El Hadi Laâmeche, de la sélection nationale militaire, tandis que Kenza Dahmani, sociétaire du NC Bordj Bou Arréridj a eu le dernier mot chez les dames. Cette épreuve, organisée par la Fédération algérienne d'athlétisme, en coordination avec la Ligue d'Oran, a vu la participation de 297 messieurs et 25 dames, représentant un total de 27 ligues de wilaya. Cette course a été disputée sur une distance de 21 km, et a pris son départ au niveau du Jardin-Méditerranéen, situé à Haï "Akid-Lotfi", et qui était également le point d'arrivée. Au classement par équipes, c'est l'équipe de Nécira Nounou (Alger) qui s'est adjugée la première place chez les messieurs, alors que celle de la Protection civile est montée sur la plus haute marche du podium chez les dames. Le vainqueur de l'épreuve, El Hadi Laâmeche, s'est dit dans une déclaration à la presse "très content de ce nouveau sacre, le troisième d'affilée", estimant n'avoir pas fait face à une grosse concurrence de la part des autres coureurs. "Je tiens à souligner que le circuit était bon dans l'ensemble, même si on a dû faire face à des pentes de cinq kilomètres environ, qui ont été difficile à franchir. Cela dit, je tiens à remercier mes entraîneurs, ainsi que les responsables de la sélection militaire qui ont mis tous les moyens de notre côté pour bien préparer ce rendez-vous. Enfin, je souhaite que les organisateurs de ce championnat reviennent à la hausse le montant des primes allouées aux lauréats", a-t-il encore déclaré. Pour sa part, Kenza Dahmani a indiqué qu'elle était "déterminée à remporter ce championnat, même si notre préparation a été considérablement perturbée par la crise sanitaire liée au coronavirus". Et d'ajouter : "Personnellement, malgré tous les aléas, je tâche toujours à participer à toutes les compétitions. Certes, j'éprouve des difficultés pour concilier entre ma carrière sportive et mes obligations familiales, mais Dieu merci, je parviens à chaque fois à m'en sortir". A souligner que cette épreuve, ainsi que la course open (12 km) ont porté les noms des regrettés anciens coureurs internationaux, Mada Abdelmadjid, Hadj Ferrane Houari et Meskani Yemna. Les organisateurs en ont d'ailleurs profité pour honorer les familles des défunts à l'issue de l'épreuve, qui a constitué un bon rendez-vous expérimental pour préparer les Jeux Méditerranéens, prévus à l'été 2022, à Oran.

LUTTE

4 Algériens qualifiés aux JO de Tokyo

Quatre lutteurs algériens ont composé leur billet pour les Jeux olympiques 2020 de Tokyo, à l'issue de la première journée du tournoi qualificatif "Afrique-Océanie", consacrée à la lutte gréco-romaine, disputée vendredi à Hammamet (Tunisie). Il s'agit d'Adem Boudjemline (97 kg), le premier à avoir arraché sa qualification, de Sid Azara Bachir (87 Kg), Abdelkrim Fergat (60 kg) et Abdelmalek Merabet (67 kg), tous champions d'Afrique en titre. Parmi les quatre qualifiés aux JO de Tokyo, deux d'entre eux avaient déjà pris part aux Jeux olympique 2016 de Rio au Brésil, à savoir Sid Azara et Boudjemline, également médaillés d'argent aux Jeux méditerranéens 2018 de Tarragone (Espagne).

FC BARCELONE

Kane à défaut de Haaland

Le Spur affiche une valeur présumée deux fois moindre par rapport à Haaland.

C'est écrit : Erling Haaland et Harry Kane vont respectivement quitter Dortmund et Tottenham lors de la prochaine intersaison. Les deux hommes comptent parmi les buteurs les plus convoités de la planète football, à l'instar d'un Kylian Mbappé qui lui n'a pas encore tranché sur la question de son avenir. Fatalement, qui dit éléments courtisés dit Liga, et qui dit Liga dit Real et Barça. Les deux ogres espagnols promettant de se déchirer cet été sur les cas des deux attaquants suscités. Bien sûr, un Kylian Mbappé au Real ou un Sergio Agüero au



Barça sont susceptibles de redistribuer les cartes. En attendant, c'est bien le Norvégien Haaland qui cristallise toutes les attentions.

Tant et si bien que le père de l'intéressé et son agent, l'incontournable Mino Raiola, ont dernièrement été reçus par les deux clubs phares de l'élite ibérique. « Je ne sais pas ce qui se passera la saison prochaine », dicit un brin embarrassé un Zinedine Zidane qui suit de longue date Mbappé, le prodige du PSG. Seulement la connexion merengue semble bel et bien établie pour Haaland. Faute de moyens côté blaugrana. Le quotidien catalan Sport estime ce vendredi que les prétentions du phénomène du BvB sont à ce jour inaccessibles pour le FC Barcelone, jugeant ainsi Kane comme le plan B idéal pour l'équipe dirigée par Ronald Koeman, sans oublier Lautaro Martinez de l'Inter

Milan. S'il émerge à 12 millions d'euros annuels du côté de Londres, le Spur affiche une valeur présumée deux fois moindre par rapport à Haaland. Soit 75 millions d'euros au lieu de 150 millions. Une chose est certaine, Manchester City ne viendra pas perturber ces potentielles transactions. Pep Guardiola, le coach des Skyblues, a assuré que le « Kun » ne serait probablement pas remplacé cet été. « Je ne sais pas ce qui va se passer, mais à ces prix, nous n'allons pas acheter de buteur. C'est impossible. Nous ne pouvons pas nous le permettre. Tous les clubs ont du mal financièrement, et nous ne faisons pas exception à la règle. [...] Nous avons Gabriel Jesus, Ferran Torres qui a été incroyable cette saison à ce poste, beaucoup de joueurs dans l'académie, et nous jouons parfois avec un faux neuf avec Raheem Sterling.»

REAL MADRID

Nouvelle récompense pour Benzema

Dans une forme étincelante avec le Real Madrid, Karim Benzema a été élu meilleur joueur du mois de mars en Liga. Auteur de 17 buts en 24 apparitions cette saison dans le championnat d'Espagne, Karim Benzema réalise une nouvelle campagne de haut vol. Atout offensif numéro 1 du Real Madrid, l'avant-centre français porte la Maison Blanche sur ses épaules depuis le départ de Cristiano Ronaldo. L'impact de Benzema a une grande résonance à l'échelle de la Liga puisque l'ancien

Lyonnais a été élu meilleur joueur du championnat sur la période du mois de mars.

ZIDANE AGACÉ POUR HAALAND !

Une période où il a signé 5 buts, dont deux doublés face à Elche et le Celta de Vigo, auxquels s'ajoute une passe décisive et une influence totale dans la construction du jeu. À nouveau relancé sur l'attaquant du Borussia Dortmund, dont l'agent, Mino Raiola, a été aperçu

dans la capitale espagnole, l'entraîneur de la Maison Blanche, Zinedine Zidane, s'est montré passablement agacé. "Ce n'est pas un de mes joueurs. Je ne commente pas ce qui se passe en dehors du Real Madrid. Je suis fatigué de le dire, mais je vais systématiquement répondre la même chose.

Chacun ici fait ce qu'il veut et ce qu'il pense être pratique. Mon travail est de préparer le match avec tout le monde", a souligné le coach français face aux journalistes.

CHELSEA

Tuchel soutient Werner

Auteur d'une première saison compliquée à Chelsea, Timo Werner (25 ans, 39 matchs et 10 buts toutes compétitions cette saison) n'a pas profité du rassemblement avec l'équipe d'Allemagne pour se rassurer. L'incroyable raté de l'attaquant allemand contre la Macédoine du Nord a fait le tour du monde et a coûté cher à son équipe, qui a encaissé un second but dans la foulée, synonyme de défaite (1-2). Mais l'ancien joueur du RB Leipzig peut compter sur le soutien de son entraîneur Thomas Tuchel. "Hier, je lui ai fait arrêter l'entraînement parce qu'il voulait travailler face au but avec nous. Je lui ai dit : "Tu n'as pas besoin de ça ! Ton corps et ton cerveau savent comment marquer, tu le fais depuis que tu as six ans, alors ne t'inquiète pas, ça viendra", a raconté le coach des Blues en conférence de presse. L'ancien coach du Paris Saint-Germain a ensuite osé une comparaison étonnante. "Si une femme ne veut pas sortir avec vous pour dîner, vous ne pouvez pas la forcer. Il suffit de prendre un peu de recul et peut-être qu'elle vous appellera...", a-t-il glissé avec le sourire.

BAYERN MUNICH

Flick encense Lucas Hernandez

Présent en conférence de presse avant d'affronter le RB Leipzig, Hans-Dieter Flick s'est montré très élogieux à l'égard de Lucas Hernandez. Le technicien bavarois félicite l'international tricolore pour son professionnalisme. Au poste d'arrière gauche, Hans-Dieter Flick n'a que l'embarras du choix. L'entraîneur du Bayern Munich dispose d'Alphonso Davies mais également de Lucas Hernandez. L'ancien de l'Atletico Madrid semble s'être remis de sa longue blessure à la cheville de la saison dernière et arrive désormais à enchaîner les matchs sans problème. Flick n'a pas manqué de dire tout le bien qu'il pense de l'international tricolore : « Je n'ai pas encore dit que Lucas Hernandez jouerait à la place d'Alphonso Davies sur le côté gauche. Je suis conscient de ses bonnes statistiques et c'est une bonne chose. Lucas est un professionnel. Il est très apprécié au sein de l'équipe et du staff. Au Bayern, nous avons beaucoup de joueurs à différents postes. Ce n'est pas si facile d'être dans le onze de départ tout le temps. Mais Lucas Hernandez le fait plutôt bien et il est très concentré sur nos objectifs. Quand il joue, il se donne toujours à 100 %.»

JUVENTUS

Dybala, Arthur et McKennie sanctionnés

Pour avoir pris part à une fête clandestine chez le premier nommé cette semaine, Weston McKennie, Arthur et Paulo Dybala n'ont pas été épargnés par la Juventus. Andrea Pirlo, l'entraîneur des Bianconeri, a annoncé que ses joueurs ne seraient pas convoqués pour le derby de Turin programmé ce samedi en Serie A.

«Ils reprendront l'entraînement plus tard, nous verrons quand », a par ailleurs ajouté le technicien piémontais, confirmant ainsi la mise à l'écart provisoire des trois fautifs. La presse italienne fait du reste état d'une forte amende en guise de complément de sanction.

PAGLIUCA ÉGRATIGNE BUFFON !

Reparti à la Juventus Turin en 2019 après une saison au Paris Saint-Germain, Gianluigi Buffon (43 ans, 10 matchs toutes compétitions cette saison) joue peu dans le Piémont. Derrière Wojciech Szczesny dans la hiérarchie, "Gigi" a peu l'occasion de se montrer. Selon l'ancien gardien international italien Gianluca Pagliuca, son compatriote aurait dû prendre sa retraite après son aventure parisienne. "C'était une bonne idée d'aller au PSG, parce que c'est un grand club et il jouait régulièrement. Mais ce n'est pas génial de voir aujourd'hui Buffon sur

le banc, jouer seulement des matchs de Coupe d'Italie. Avec une carrière comme la sienne, c'est mieux de prendre sa retraite à 41 ans, quand on joue toujours, plutôt que de continuer quelques années mais en étant sur le banc", estime l'ancien portier de l'Inter Milan.

"C'est toujours un excellent gardien prévient toutefois le natif de Bologne. Mais la meilleure chose à faire aurait été de prendre sa retraite après son passage au Paris-SG. Peut-être qu'il veut toujours rivaliser.

Quoi qu'il en soit, nous ne devons pas oublier qu'il est le meilleur gardien de l'histoire du football."

L'O MARSEILLE

Sampaoli secoue Payet

C'est avec une grande transparence que Jorge Sampaoli a commenté la saison très mitigée de Dimitri Payet. Tout en prenant soin de rappeler l'immense talent de son meneur de jeu, le technicien argentin n'a pas caché que sa campagne était décevante.

«Je connais le talent de Payet, j'ai parlé avec lui, il sait qu'il est loin de ce qu'on attend de lui, mais il a la force pour revenir le joueur capable de faire des différences », a expliqué Sampaoli en conférence de presse. « En tant qu'entraîneur, nous voulons toujours tirer le meilleur de chaque joueur et il peut améliorer systématiquement notre jeu. Il a beaucoup de talent avec sa vision de jeu. Il est irrégulier

pour l'instant, on ne voit pas le meilleur de Payet, mais il va essayer de redevenir décisif », a continué Sampaoli. Le message est passé...

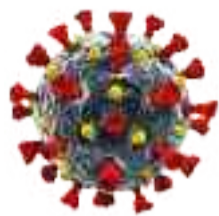
PESSIMISTE POUR MILIK

Arrivé en prêt avec option d'achat à Marseille en janvier dernier en provenance de Naples, le Polonais pourrait quitter la Canebière dès les prochains mois et retourner en Serie A.

Dans le viseur de plusieurs cadors italiens, l'avant-centre de 27 ans disposerait d'une clause dans son contrat lui permettant de rejoindre la Vieille Dame à la fin de la saison n'incluant pas l'Olym-

pique de Marseille dans la décision finale. Selon l'Equipe, il avait déjà trouvé un accord avec le club turinois avant même de poser ses valises en France. Interrogé au sujet de ce «gentlemen agreement» passé avec Arkadiusz Milik, Jorge Sampaoli s'est montré pessimiste, vendredi, en conférence de presse.

«Dans le foot, c'est difficile de savoir qui va rester. Il peut y avoir une opportunité en fin de mercato, on ne sait jamais, a confié l'ancien sélectionneur de l'Argentine. Milik, c'est un grand joueur, de niveau international, et la décision lui revient. On aimerait beaucoup qu'il reste, mais le garantir vu les mouvements du marché des transferts, c'est difficile.»



PANDÉMIE DE COVID-19

95 nouveaux cas, 84 guérisons et 3 décès en 24h

DJERAD À L'OUVERTURE DU FORUM DE L'ÉCONOMIE CULTURELLE

«Faire de la culture un secteur créateur de richesses et d'emplois»

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a appelé, hier à l'ouverture du Forum de l'économie culturelle, à faire évoluer la culture d'un secteur consommateur, fardeau pour le budget de l'Etat, vers un secteur créateur de richesses et d'emplois. Dans son allocution d'ouverture de ce Forum, qui se tient au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal sous le haut patronage du président de la République, M. Djerad a mis en avant «l'impérative conjugaison des efforts pour faire évoluer la culture d'un secteur consommateur, constituant un fardeau pour le budget de l'Etat, vers un secteur économique producteur de richesses et générateur d'emplois. Un secteur qui contribue à la réhabilitation de l'Algérie dans le système mondial du tourisme». Soulignant la disponibilité de l'Etat à soutenir l'investissement, notamment privé, afin d'aller vers la création de grands espaces culturels et «pourquoi pas des villes de production cinématographique», le Premier ministre a plaidé pour des initiatives scientifiques en vue d'activer l'économie de la culture, à travers le renforcement du rôle éducatif de la culture et la concrétisation de la complémentarité entre le service public éducatif et le service public culturel. Poursuivre le travail pour améliorer la situation de l'artiste et lui assurer la protection sociale et promouvoir le tourisme culturel de manière à soutenir le tourisme domestique et à attirer les touristes étrangers ont également été préconisés par M. Djerad lors de ce Forum auquel prennent part les deux Conseillers auprès du Président de la



République, MM. Abdelhafid Allahoum et Boualem Boualem, des membres du Gouvernement et le Président du Conseil national, économique, social et environnemental (CNESE), Réda Tir. A ce propos, le Premier ministre a mis l'accent sur la nécessité d'investir dans le rapport étroit entre la culture et le développement du

tourisme, à travers un contenu culturel qui valorise le patrimoine, les sites archéologiques, les musées et les villes antiques. Cette entreprise implique une stratégie judicieuse qui garantit les conditions de réussite en vue d'atteindre un développement durable, à commencer par l'investissement dans l'infrastructure et la qualification des ressources humaines, a-t-il assuré. M. Djerad a également appelé à organiser et dynamiser le marché du produit culturel, à accompagner les acteurs du champ culturel dans l'adaptation de leurs activités aux défis de l'évolution technologique et de la numérisation, notamment en ce qui a trait au livre numérique et à l'e-commerce qui offre un important espace pour la commercialisation du produit culturel. Il a cité, dans le même contexte, l'importance à accorder aux réseaux sociaux et aux supports audio-visuels. A l'occasion de ce Forum de trois jours, placé sous le thème «La culture: un investissement sociétal et économique»,

M. Djerad a rappelé certaines mesures prises par le Gouvernement en application du programme du président de la République, qui accorde un intérêt majeur au secteur de la culture, citant notamment l'appui aux producteurs cinématographiques et culturels et l'encouragement des compétences nationales dans ce champ. Il a fait état, en outre, du soutien de la création d'infrastructures pour l'industrie cinématographique et du théâtre (studios et salles de spectacles), le renforcement des activités culturelles en milieu scolaire et la garantie d'un climat propice à l'innovation artistique.

ELLES SERONT ACHÉMINÉES À PARTIR DE BOUFARIK

L'Algérie envoie 60 tonnes d'aides alimentaires au Niger

Deux avions militaires transportant 60 tonnes d'aides alimentaires prendront le départ aujourd'hui, dimanche, dans la matinée, à partir de la base aérienne de Boufarik (Blida) de la 1re Région militaire, en direction de l'aéroport de Niamey au Niger, dans le cadre des aides humanitaires destinées à ce pays, en application de la décision du président de la République. La présidente du Croissant-Rouge algérien (C-RA), Mme Saïda Benhabib, a supervisé, hier, au niveau de la base aérienne de Boufarik, l'opération de chargement de deux avions militaires avec 60 tonnes de différents pro-

duits alimentaires de base, destinés au peuple nigérien frère, qui prendront leur envol, aujourd'hui, vers l'aéroport de Niamey.

Mme Benhabib a souligné, à l'occasion, que cette initiative «inspirée des valeurs du peuple algérien» s'inscrit dans le cadre des «us et coutumes de l'Algérie exprimant sa solidarité avec les peuples de façon générale et les États du voisinage de façon particulière», a-t-elle assuré. Elle a, également, exprimé ses remerciements à l'Armée nationale populaire (ANP) «pour son accompagnement et sa totale disponibilité pour la réussite de ces initiatives de solidarité».



TLEMCEN

Le corps d'un noyé repêché à la plage de Bider

Le corps sans vie d'un noyé non identifié a été repêché après avoir été éjecté par les vagues à la plage de Bider dans la commune de Msirda Fouaga (Tlemcen), a-t-on appris hier d'un communiqué de la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie natio-

nale. Le corps a été repêché, suite à un appel téléphonique reçu vendredi soir par les services de la gendarmerie nationale de la part du chef de la station marine de la commune de Marsa Ben M'hidi faisant état de cette découverte à la plage de Bider, par la brigade des garde-côtes

en compagnie des agents de la protection civile, a-t-on indiqué.

Le corps de sexe masculin a été transféré vers la morgue à l'établissement hospitalier public de Maghnia. Une enquête est ouverte pour déterminer l'identité de cette victime.

Au fil du jour

Rahma m'a dit ça...

Par Rachid Ezziane

Elle était comme hypnotisée. Elle parlait vite et articulait bien les mots. Je l'écoutais en silence. Je ne voulais rien rater. Ces yeux brillaient ; ses lèvres, humides, s'ouvraient et se fermaient au rythme des mots. On dirait qu'elle les rejetait parce qu'ils lui brûlaient la bouche, le palais, ou les lèvres. Pourquoi a-t-elle, enfin, accepté à se raconter ? Pourquoi à moi, qui n'ai fait sa connaissance que depuis quelques mois ? En la voyant se taire, je lui dis : « — Et maintenant, pourquoi veux-tu en parler? »

« — Car depuis ce jour... »

Elle s'arrêta, prit son souffle, me regarda longuement, puis, avec un sourire, et en évitant mon regard, elle continua : « Une larme perla au coin de son œil, resta coincée entre ses paupières. Je me retourne ; j'ouvre mon armoire ; et, tout en rangeant mes affaires dans la valise, des bribes de ce qu'a enduré ma mère avec mon défunt père me revinrent, me dit-elle. « Femme ! » l'appelait-il ; jamais par son nom. Le comportement de mon père avec elle était comme s'il s'agissait d'un bien personnel ; et qu'il avait le droit d'en disposer à tout moment. Chaque mot était un ordre. Chaque regard une injonction. Et elle en a vu, ma mère. De toutes les couleurs. De toutes les humiliations.

A dire vrai, elle n'en a pas vu que de mon père. De ses frères aussi, elle en a vu des choses ; et la plus importante de ces choses – abjectes, dont elle garde un grand chagrin, c'est leur refus de lui donner sa part de l'héritage. Mon grand-père, le père de ma mère, était un propriétaire terrien ; à sa mort, il avait laissé plus d'une cinquantaine d'hectares de terre agricole – qui valaient bien un petit pactole. Mais, à la surprise de ma pauvre mère et de ses trois sœurs, les frères se sont partagés l'héritage sans rien donner aux sœurs – femmes. Et quand elle leur avait demandé la cause, ils lui répondirent qu'il n'était pas dans la tradition familiale de faire passer l'héritage aux étrangers. « Mais je suis votre sœur, nous avons un même père », clamait-elle ; et les autres lui répondirent « ce n'est pas toi qui va bénéficier de la terre, mais c'est ton mari, et lui, il est étranger à la lignée ». Ne pouvant se justifier devant mon père, et se sentant humiliée par les siens, elle sombra dans le silence. Plus mon père en rajoutait – les mots blessants, plus ma mère se cachait dans le silence. Quand il était absent, c'est dans la plainte des mots psalmodiés qu'elle noyait son chagrin. Souvent, je l'entendais chanter un air triste, qu'elle répétait en leitmotiv. Je m'approchais d'elle, feignant de ne pas m'intéresser à elle, je buvais ses paroles jusqu'aux larmes.

« Ô mon frère, disait-elle, ô mon frère ! Fils de ma mère, pourquoi m'as-tu abandonné aux loups ? Ne suis-je pas sortie du même ventre que toi ? Ô mon frère, quand j'étais petite, tu étais ma lumière... ». Et elle chantonait ces mots, durant toute la journée. Elle changeait le rythme à chaque fois. De la tristesse à la mélancolie ; je grandis avec ces « fado » de ma mère.